

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Code du travail :	Décret :	Arrêtés :
Article R.4412-97	n°2011-629 du 3 juin 2011 n°2012-639 du 4 mai 2012 n°2013-594 du 5 juillet 2013 n°2015-789 du 29 juin 2015 n°2017-899 du 9 mai 2017 n°2019-251 du 27 mars 2019	du 26 juin 2013 du 25 juillet 2016 du 16 juillet 2019
Code de la Santé Publique :		
Norme :		
Norme NFX 46 -020 d'août 2017		

1. IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE BÂTI

 	Adresse :	Caserne Gendarmerie BATTESTI 15 Rue Auguste Ridet
	Complément d'adresse	
	Référence cadastrale :	Non Communiqué(s)
	Fonction principale du bâtiment :	Habitation
	Type de bien :	Bâtiment
	Catégorie du bâtiment :	
	Date du permis de construire :	Avant 1997



N° de dossier	Date de la commande
5373847	18/03/2026
Date du repérage	Accompagnateur
27/03/2026	Aucun

2. DESIGNATION DE L'ORGANISME ET AUTEUR DU REPERAGE

Organisme : QUALICONSULT IMMOBILIER	Auteur du repérage : THIERRY Elodie
Adresse : MACH 8 Avenue des Hauts Grigneux 76420 BIHOREL	ICERT Compétence N° CPDI3912 Certifié par Depuis le 01/07/2021
Désignation de la compagnie d'assurance : AXA	Numéro de police : 11450130004 Date de validité : 31/12/2026

3. DESIGNATION DU LABORATOIRE D'ANALYSE

Laboratoire : EUROFINS OUEST	Adresse : 11, rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 NANTES
N° d'accréditation : 1-5597 rév 11	

REVISION	DATE	OBJET
Version 02	03/07/2026	Création du document

SOMMAIRE

CONCLUSIONS DU RAPPORT DE REPERAGE	3
1. IDENTIFICATION DES DIFFERENTS INTERVENANTS	4
1.1. IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE	4
1.2. IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE	4
2. PREAMBULE	4
3. BUT DE LA MISSION	4
3.1. REPERAGE ANTERIEUR REMIS PAR LE DONNEUR D'ORDRE	4
3.2. DESCRIPTION DES TRAVAUX	4
3.3. PERIMETRE DU REPERAGE	5
3.4. PROGRAMME DE REPERAGE	7
4.	7
5. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC	8
5.1. OBLIGATIONS DU MAÎTRE D'OUVRAGE / DONNEUR D'ORDRE	8
5.2. PHASE DE REPERAGE	8
5.3. PHASE PRELEVEMENT ET ANALYSE D'ECHANTILLON	9
6. LOCAUX VISITES ET NON-VISITES	9
7. RESULTAT DETAILLE DU REPERAGE	11
7.1. DESCRIPTION DES REVÊTEMENTS EN PLACE LE JOUR DU REPERAGE	11
7.2. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	17
7.3. MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	17
8. OBSERVATIONS & RESERVES	34
9. ANNEXES	34
FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	35
PLANCHE(S) DE REPERAGE	38
PLANCHE PHOTO(S)	49
PROCES VERBAUX D'ANALYSES LABORATOIRE	82
DOCUMENT(S) REMI(S)	378
ATTESTATION D'ASSURANCE	392
CERTIFICAT DE QUALIFICATION	394

CONCLUSIONS DU RAPPORT DE REPERAGE

DANS LE CADRE DE LA MISSION OBJET DU PRESENT PRE-RAPPORT, IL N'A PAS ETE REPERE DE MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

 LISTE DES LOCAUX NON-VISITES INSCRITS DANS LE PERIMETRE DE LA DEMOLITION ET JUSTIFICATION

SANS OBJET

 LISTE DES OUVRAGES OU COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION NON INSPECTES ET JUSTIFICATION

SANS OBJET



Les obligations réglementaires du propriétaire ne sont pas remplies conformément à l'article R1334-19,
« Le propriétaire s'assure que les personnes accompagnant l'opérateur dans sa mission connaissent l'ensemble des différentes parties de l'immeuble bâti à visiter et détiennent les habilitations nécessaires pour y accéder (y compris ascenseurs, transformateurs, etc.). »



Edité le : 16/04/2026

Fait à : BIHOREL



Cachet de l'entreprise



Signature de l'opérateur

QUALICONSULT IMMOBILIER
Avenue des Hauts Grigneux - Mach 8
76420 BIHOREL
Tél. 02 35 12 58 84 – Fax 02 35 59 83 40
rouen.facilities@qualiconsult.fr
SIRET 490 676 293 00262



1. IDENTIFICATION DES DIFFERENTS INTERVENANTS

1.1. IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE

	Nom : SCES DE L ETAT FACTURATION ELECTRON DESTINATION ETAT VIA CHORUS PRO
	Adresse : 139 RUE DE BERCY 75012 PARIS

Qualité du donneur d'ordre :
Sur déclaration de l'intéressé

1.2. IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE

	Nom : SCES DE L ETAT FACTURATION ELECTRON DESTINATION ETAT VIA CHORUS PRO
	Adresse : 139 RUE DE BERCY 75012 PARIS

Qualité du donneur d'ordre :
Sur déclaration de l'intéressé

2. PREAMBULE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le cadre **de travaux de l'immeuble sis :**

Caserne Gendarmerie BATTESTI
15 Rue Auguste Ridet
76000 ROUEN

Date de délivrance du permis de construire :

Destination présente et passée de l'immeuble bâti : **Habitation**

Les catégories de matériaux et produits devant faire l'objet de ce repérage ainsi que les modalités d'intervention sont définies à l'annexe 13-9 du Code de la santé publique ainsi que par arrêté.

ANCIENS REPERAGE REMIS PAR LE MAITRE D'OUVRAGE :

Moyens mis à disposition par le maître d'ouvrage : **Néant**

3. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les ouvrages ou composant de la construction susceptibles d'être affectés par les travaux.

Liste des écarts, adjonctions ou suppressions par rapport à la norme NF X 46-020 d'août 2017 :

Sans Objet

3.1. REPERAGE ANTERIEUR REMIS PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun repérages antérieure nous a été remis

3.2. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Ref. Programme de Travaux	DESCRIPTION DES TRAVAUX
	Curage de l'ensemble du bâtiment pour conserver uniquement l'enveloppe et remplacement de menuiserie et ravalement extérieur. Le RDC, R+1 et R+2 sont actuellement composés de chambres avec salles de bains, Le projet consiste à créer 3 logements indépendant (1 par niveau) + transformation du garage en salle de sport. (Non mitoyen au bâtiment)

3.3. PERIMETRE DU REPERAGE

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Liste des locaux inscrit dans le périmètre du repérage	Etage	Travaux
Cage d'escalier 1	1er SS	Concernée
dégagement n°1	1er SS	Concernée
Cave n°1	1er SS	Concernée
Cave n°2	1er SS	Concernée
Cave n°3	1er SS	Concernée
Cave n°4	1er SS	Concernée
Cage d'escalier 2	1er SS	Concernée
dégagement n°2	1er SS	Concernée
Cave n°5	1er SS	Concernée
Cave n°6	1er SS	Concernée
Cave n°7	1er SS	Concernée
Cave n°8	1er SS	Concernée
Circulation 1	RDC	Concernée
Débarras	RDC	Concernée
Laverie	RDC	Concernée
Chambre 1	RDC	Concernée
SDB 1	RDC	Concernée
Chambre 2	RDC	Concernée
SDB 2	RDC	Concernée
Circulation 2	RDC	Concernée
sanitaire + WC	RDC	Concernée
Pièce 3 pièce d'eau	RDC	Concernée
Cuisine	RDC	Concernée
Cage d'escalier 3	1er	Concernée
Dégagement	1er	Concernée
Chambre 3	1er	Concernée
SDB 3	1er	Concernée
Chambre 4	1er	Concernée
SDB 4	1er	Concernée
Cage d'escalier 4	1er	Concernée
Dégagement 2	1er	Concernée
Chambre 5	1er	Concernée
SDB 5	1er	Concernée
Chambre 6	1er	Concernée
SDB 6	1er	Concernée
Chambre 7	1er	Concernée
SDB 7	1er	Concernée
Cage d'escalier 6	2ème	Concernée
Circulation	2ème	Concernée
Chambre 8	2ème	Concernée
SDB 8	2ème	Concernée
Chambre 9	2ème	Concernée
SDB 9	2ème	Concernée
Cage d'escalier 5	2ème	Concernée
Chambre 10	2ème	Concernée
SDB 10	2ème	Concernée
Chambre 11	2ème	Concernée

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Liste des locaux inscrit dans le périmètre du repérage	Etage	Travaux
SDB 11	2ème	Concernée
Combles	3ème	Concernée
Façades Extérieur	Façades	Concernée
Garage	Ext	Concernée

3.4. PROGRAMME DE REPERAGE

Liste des composants et parties de composants à inspecter découlant du programme des travaux, conformément à l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 :

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage

4. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

4.1. OBLIGATIONS DU MAÎTRE D'OUVRAGE / DONNEUR D'ORDRE

Dans le cadre d'une mission de repérage amiante avant travaux, **le maître d'ouvrage / donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER** les plans du bâtiment à jour ainsi que tout document pouvant faciliter la recherche et le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante (ancien rapport de repérage, DTA, DIUO, DOE, etc...)

Le maître d'ouvrage / donneur d'ordre doit définir précisément la nature des travaux projeté ainsi que le périmètre de l'opération.

Le maître d'ouvrage / donneur d'ordre n'est pas en mesure d'imposer :

- La méthodologie de repérage, celle-ci étant définie par l'arrêté du 16 juillet 2019 et la norme NF X 46-020 d'août 2017 satisfait également aux exigences de l'arrêté,
- Le nombre de prélèvement à analyser,

Le nombre d'investigations approfondies, le nombre de sondages, ainsi que le nombre de prélèvements et analyses à effectuer ne peut être déterminé avant l'achèvement du repérage.

Le maître d'ouvrage / donneur d'ordre a la responsabilité de fournir à **QUALICONSULT IMMOBILIER** tous les moyens d'accès pour le bon déroulement du repérage et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage. Il désigne un accompagnateur qui doit avoir une connaissance des lieux et qui dispose de toutes les autorisations et instrument d'accès nécessaires.

Le maître d'ouvrage / donneur d'ordre informe les occupants et exploitant, de l'intervention qui doit être réalisé dans les locaux, et organise leur présence, si nécessaire, pour accéder à certaines zones. **Le maître d'ouvrage / donneur d'ordre** ou son représentant prend, à la demande l'opérateur de repérage, les dispositions pour faire évacuer temporairement les locaux si les investigations le requièrent.

Le maître d'ouvrage / donneur d'ordre est tenu :

- De vérifier la cohérence entre le programme de travaux et le programme de repérage et son périmètre proposés.
- De fournir les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes, etc.), et d'en définir les conditions d'utilisations,
- De procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandés par l'opérateur de repérage,
- D'informer l'opérateur de repérage de toute modification du programme de travaux

En cas de manquement à ces obligations, aucune réclamation ne pourra être portée par **le maître d'ouvrage / donneur d'ordre** dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.

4.2. PHASE DE REPERAGE

La phase de repérage comporte deux étapes :

- **1er Etape** : l'opérateur de repérage s'enquiert des caractéristiques constructives de l'immeuble bâti, pour cela il recherche des zones présentant des similitudes d'ouvrage.

- **2ème Etape** : l'opérateur de repérage :

- Recherche et identifie les matériaux ou produit inscrit dans le programme de repérage
- Repère les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante
- Conclut sur la présence ou l'absence d'amiante

Tout au long de la mission, les matériaux et produits du programme de repérage sont enregistrés ainsi que leur caractéristiques (nature, localisation, forme, aspect, etc.).

!! Avertissement :

Le repérage est réalisé conformément à l'arrêté du 16 juillet 2019 et à la norme NF X46-020 d'août 2017, qui prescrit la fréquence minimale des prélèvements et des sondages au sein de zones présentant des similitudes d'ouvrage. Compte tenu de l'hétérogénéité de certains matériaux et de leur mise en œuvre parfois aléatoire (exemple des enduits), il est possible que certains éléments n'aient pu être identifiés avant le début des travaux. En cas de doute, des investigations approfondies devront être engagées.

Les sondages et investigation approfondies ont été réalisés conformément à l'annexe A de la norme NF X 46-020, il est possible que des revêtements de sol anciens (dalles, colles, ragréages ...) n'aient pas été détectés car masqués par un autre revêtement qu'il aura été impossible d'arracher ou enlever le jour de la visite, les locaux étant par exemple encore occupé et meublé, ces revêtements étant encore en place

4.3. PHASE PRELEVEMENT ET ANALYSE D'ECHANTILLON

Chaque prélèvement a été réalisé avec un outil adapté à la nature du matériau ou produit inscrit dans le programme de repérage, sera placé dans un contenant étanche doublé sur lequel seront reportées les indications nécessaires à son identification. Afin d'éviter toute contamination croisée, le matériel est soigneusement nettoyé à l'aide de lingettes humides entre chaque prélèvement.

Les prélèvements feront besoins l'objet si besoin d'une analyse par un laboratoire accrédité par le **COFRAC** au titre du LAB GTA 44 et de la norme NF X43-050.

Les méthodes d'analyse appliquée est conforme au programme d'accréditation des laboratoires LAB GTA 44 « Recherche d'amiante dans les échantillons massifs » du **COFRAC**.

En fonction de la nature du matériau ou produit à analyser, les techniques d'analyse appliquées sont les suivantes :

- La microscopie optique à lumière polarisée (**MOLP**)
- La microscopie électronique à transmission analytique (**META**)

Ces techniques d'analyses sont prescrites dans l'annexe de l'arrêté du 1^{er} octobre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses ».

5. LOCAUX VISITES ET NON-VISITES

Etage	Local / partie d'immeuble	Visitée	 Justification
1er SS	Cage d'escalier 1	OUI	
1er SS	dégagement n°1	OUI	
1er SS	Cave n°1	OUI	
1er SS	Cave n°2	OUI	
1er SS	Cave n°3	OUI	
1er SS	Cave n°4	OUI	
1er SS	Cage d'escalier 2	OUI	
1er SS	dégagement n°2	OUI	
1er SS	Cave n°5	OUI	
1er SS	Cave n°6	OUI	
1er SS	Cave n°7	OUI	
1er SS	Cave n°8	NON	NON CONCERNEE PAR LES TRAVAUX
RDC	Circulation 1	OUI	
RDC	Débarras	OUI	
RDC	Laverie	OUI	
RDC	Chambre 1	OUI	
RDC	SDB 1	OUI	
RDC	Chambre 2	OUI	
RDC	SDB 2	OUI	
RDC	Circulation 2	OUI	
RDC	sanitaire + WC	OUI	
RDC	Pièce 3 pièce d'eau	OUI	
RDC	Cuisine	OUI	
1er	Cage d'escalier 3	OUI	
1er	Dégagement	OUI	
1er	Chambre 3	OUI	
1er	SDB 3	OUI	
1er	Chambre 4	OUI	
1er	SDB 4	OUI	
1er	Cage d'escalier 4	OUI	
1er	Dégagement 2	OUI	
1er	Chambre 5	OUI	
1er	SDB 5	OUI	
1er	Chambre 6	OUI	
1er	SDB 6	OUI	
1er	Chambre 7	OUI	
1er	SDB 7	OUI	
2ème	Cage d'escalier 6	OUI	
2ème	Circulation	OUI	
2ème	Chambre 8	OUI	
2ème	SDB 8	OUI	
2ème	Chambre 9	OUI	
2ème	SDB 9	OUI	
2ème	Cage d'escalier 5	OUI	
2ème	Chambre 10	OUI	
2ème	SDB 10	OUI	
2ème	Chambre 11	OUI	
2ème	SDB 11	OUI	
3ème	Combles	OUI	
Façades	Façades Extérieur	OUI	
Ext	Garage	OUI	

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

6. RESULTAT DETAILLE DU REPERAGE

6.1. DESCRIPTION DES REVÊTEMENTS EN PLACE LE JOUR DU REPERAGE

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

tage	Local / Partie d'immeuble	Ouvrage ou Composant de la construction	Revêtement en place
1er SS	Cage d'escalier 1	Mur	enduit platre
		Plafond	peinture
		Sol	Béton
		Mur	bande calicot
		Plafond	bande calicot
1er SS	dégagement n°1	Sol	Béton
		Plafond	enduit platre
		Mur	joint brique
		Mur	joint pierre
1er SS	Cave n°1	Sol	Béton
		Mur	joint brique
		Plafond	enduit platre
		Conduit de fluide	PVC
		Mur	joint pierre
		Plafond	Flocage
1er SS	Cave n°2	Sol	Béton
		Mur	joint brique
		Plafond	enduit platre
		Plafond	Flocage
		Mur	joint pierre
1er SS	Cave n°3	Sol	Béton
		Mur	joint brique
		Plafond	Flocage
		Mur	joint pierre
		Plafond	enduit platre
		Mur	enduit ciment
		Conduit de fluide	PVC
1er SS	Cave n°4	Mur	joint brique
		Plafond	enduit platre
		Plafond	Flocage
		Mur	joint pierre
		Sol	Béton
1er SS	Cage d'escalier 2	Sol	Béton
		Mur	enduit platre
		Plafond	peinture
		Plafond	bande calicot
		Mur	bande calicot
1er SS	dégagement n°2	Plafond	enduit platre
		Sol	Béton
		Mur	joint brique
		Mur	joint pierre
1er SS	Cave n°5	Mur	joint brique
		Plafond	enduit platre
		Sol	Béton
		Conduit de fluide	PVC
		Plafond	Flocage
		Mur	joint pierre
1er SS	Cave n°6	Mur	joint brique
		Sol	Béton
		Conduit de fluide	PVC
		Plafond	Flocage

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

tage	Local / Partie d'immeuble	Ouvrage ou Composant de la construction	Revêtement en place
		Mur	joint pierre
		Plafond	enduit platre
		Mur	enduit ciment
1er SS	Cave n°7	Mur	joint brique
		Plafond	enduit platre
		Sol	Béton
		Plafond	Flocage
		Mur	joint pierre
1er SS	Cave n°8	Mur	joint brique
		Plafond	enduit platre
		Sol	Béton
		Mur	joint pierre
RDC	Circulation 1	Mur	bande calicot
		mur refend	enduit platre
		Plafond	bande calicot
		Sol	colle de carrelage
		Sol	colle de plinthe
RDC	Débarras	mur	colle de faïence
		mur périphérique	bande calicot
		mur refend	enduit plâtre
		Plafond	bande calicot
		Sol	colle de carrelage
RDC	Laverie	mur	colle plinthe
		Mur périphérique	bande calicot
		mur	colle de faïence
		mur périphérique	bande calicot
		mur refend	enduit plâtre
		Plafond	bande calicot
		Sol	colle de carrelage
		Conduit de fluide	PVC
RDC	Chambre 1	mur	colle plinthe
		mur refend	enduit platre
		Sol	lino
		Mur périphérique	bande calicot
		Sol	colle de lino
		Sol	ragréage
		Sol	primaire d'accroche
RDC	SDB 1	mur périphérique	bande calicot
		mur refend	enduit plâtre
		Plafond	bande calicot
		Conduit de fluide	PVC
		Sol	lino
		Sol	colle de lino
		Sol	ragréage
RDC	Chambre 2	Sol	lino
		Mur périphérique	bande calicot
		mur refend	enduit platre
		Sol	colle de lino
		Sol	ragréage
		Sol	primaire d'accroche
RDC	SDB 2	Sol	lino

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

tage	Local / Partie d'immeuble	Ouvrage ou Composant de la construction	Revêtement en place
		mur périphérique	bande calicot
		mur refend	enduit plâtre
		Plafond	bande calicot
		Conduit de fluide	PVC
		Sol	colle de lino
		Sol	ragréage
RDC	Circulation 2	Sol	colle de carrelage
		Sol	colle de plinthe
		Mur	bande calicot
		Plafond	bande calicot
		mur refend	enduit platre
RDC	sanitaire + WC	mur	colle de faïence
		mur périphérique	bande calicot
		mur refend	enduit plâtre
		Plafond	bande calicot
		Sol	colle de carrelage
		Conduit de fluide	PVC
		mur	colle plinthe
RDC	Pièce 3 pièce d'eau	Conduit de fluide	PVC
		Plafond	bande calicot
		mur périphérique	bande calicot
		mur	colle de faïence
		mur refend	enduit plâtre
		mur	colle plinthe
		Sol	colle de carrelage
RDC	Cuisine	mur périphérique	bande calicot
		mur refend	enduit plâtre
		Sol	lino
		Sol	colle de lino
		Sol	ragréage
		Sol	primaire d'accroche
1er	Cage d'escalier 3	Mur	enduit platre
		Plafond	peinture
		Sol	Béton
		Mur	bande calicot
		Plafond	bande calicot
1er	Dégagement	Sol	lino vert
		Sol	colle lino vert
		Sol	ragréage
		Mur périphérique	bande calicot
1er	Chambre 3	Fenêtre - Tablette	colle tablette bois
		mur périphérique	enduit platre
		Sol	lino orange
		Sol	colle lino orange
		Sol	ragréage
1er	SDB 3	Conduit de fluide	PVC
		Sol	lino gris
		Sol	colle lino gris
		Mur	colle de faïence
		Plafond	bande calicot
		mur périphérique	bande calicot

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

tage	Local / Partie d'immeuble	Ouvrage ou Composant de la construction	Revêtement en place
		mur refend	enduit plâtre
1er	Chambre 4	Mur refend	enduit plâtre
		Plafond	bande calicot
		Radiateur	fillasse raccord robinet de régulation
1er	SDB 4	Mur	colle de faïence
		Mur	colle de faïence
		mur refend	enduit plâtre
		Plafond	bande calicot
		Sol	lino gris
		Conduit de fluide	PVC
		Sol	colle lino gris
1er	Cage d'escalier 4	Mur	enduit plâtre
		Plafond	peinture
		Sol	Béton
		Mur	bande calicot
		Plafond	bande calicot
1er	Dégagement 2	Plafond	bande calicot
		mur périphérique	bande calicot
		Sol	lino vert
		Sol	colle lino vert
		Sol	ragréage
		mur refend	enduit plâtre
1er	Chambre 5	mur refend	enduit plâtre
		Sol	lino orange
		Sol	colle lino orange
		Sol	ragréage
		mur périphérique	bande calicot
		Plafond	bande calicot
1er	SDB 5	Conduit de fluide	PVC
		Sol	ragréage
		Sol	lino gris
		Sol	colle lino gris
		mur périphérique	bande calicot
		Plafond	bande calicot
		mur	colle de faïence
1er	Chambre 6	mur périphérique	bande calicot
		mur refend	enduit plâtre
		Plafond	bande calicot
		Sol	lino orange
		Sol	colle lino orange
		Sol	ragréage
1er	SDB 6	mur n°1	colle de faïence
		mur périphérique	bande calicot
		Plafond	bande calicot
		Sol	ragréage
		Conduit de fluide	PVC
		Sol	lino gris
		Sol	colle lino gris
1er	Chambre 7	mur périphérique	bande calicot
		mur refend	enduit plâtre
		Plafond	bande calicot

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

tage	Local / Partie d'immeuble	Ouvrage ou Composant de la construction	Revêtement en place
		Sol	lino orange
		Sol	colle lino orange
		Sol	ragréage
1er	SDB 7	mur	colle de faïence
		mur périphérique	bande calicot
		Plafond	bande calicot
		Sol	ragréage
		Conduit de fluide	PVC
		Sol	lino gris
		Sol	colle lino gris
2ème	Cage d'escalier 6	Mur	enduit platre
		Plafond	peinture
		Sol	Béton
		Mur périphérique n°1	
		Mur périphérique n°2	enduit platre
		Mur	bande calicot
		Plafond	bande calicot
2ème	Circulation	Mur refend	enduit plâtre
		Plafond	colle pare vapeur laine de verre
		Sol	ragréage
		Sol	colle lino vert
		Sol	lino vert
2ème	Chambre 8	Mur périphérique n°1	enduit platre
		Mur refend	enduit plâtre
		Sol	colle lino orange
		Sol	ragréage
		Sol	lino orange
2ème	SDB 8	Mur	colle de faïence
		mur périphérique	bande calicot
		Plafond	bande calicot
		Sol	lino gris
		Conduit de fluide	PVC
		Mur	colle de plinthe bois
		Sol	colle lino gris
		Sol	ragréage
2ème	Chambre 9	Mur périphérique	enduit platre
		Mur refend	enduit plâtre
		Sol	colle lino orange
		Sol	ragréage
		Sol	lino orange
		Mur	bande calicot
		Plafond	bande calicot
2ème	SDB 9	Mur	colle de faïence
		mur périphérique	bande calicot
		Sol	lino gris
		Conduit de fluide	PVC
		Mur	colle de plinthe bois
		Sol	colle lino gris
		Sol	ragréage
2ème	Cage d'escalier 5	Mur périphérique	enduit platre
2ème	Chambre 10	Mur périphérique	enduit platre

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

tage	Local / Partie d'immeuble	Ouvrage ou Composant de la construction	Revêtement en place
		Mur refend	enduit plâtre
2ème	SDB 10	Conduit de fluide	PVC
		Sol	lino gris
		Sol	colle lino gris
		Sol	ragréage
		mur périphérique	bande calicot
		Plafond	bande calicot
		Mur	colle de faïence
		Mur	colle de plinthe bois
2ème	Chambre 11	Mur périphérique n°1	enduit plâtre
		Mur refend	enduit plâtre
		Mur périphérique n°2	enduit plâtre
		Sol	colle lino orange
		Sol	ragréage
		Sol	lino orange
2ème	SDB 11	Mur	colle de faïence
		mur périphérique	bande calicot
		Plafond	bande calicot
		Sol	lino gris
		Conduit de fluide	PVC
		Mur	colle de plinthe bois
		Sol	colle lino gris
		Sol	ragréage
3ème	Combles	Toiture	Tuile
Façades	Façades Extérieur	façade	joint ciment de décrocher brique
		façade	enduit ciment faux colombage
		façade	joint brique
		menuiserie	appui de fenêtre
		Conduit de fluide n°1	zinc
		Conduit de fluide n°2	Métal
Ext	Garage	Mur	joint d'assemblage entre soubassement et préfabriqué
		Mur	béton préfabriqué
		Mur pignon haut	plaque plane
		mur menuiserie	béton
		Façade extérieur	enduit extérieur
		Façade extérieur	enduit extérieur
		Sol	enrobé

6.2. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

SANS OBJET



6.3. MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Sol Béton


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	dégagement n°1	Résultat d'analyse (P001-ZPSO)
1er SS	Cave n°1	Résultat d'analyse (P001-ZPSO)
1er SS	Cave n°2	Résultat d'analyse (P001-ZPSO)
1er SS	Cave n°3	Résultat d'analyse (P001-ZPSO)
1er SS	Cave n°4	Résultat d'analyse (P001)

Fenêtre Tablette colle tablette bois


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Chambre 3	Résultat d'analyse (P002)

Mur joint brique


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	dégagement n°1	Résultat d'analyse (P003)
1er SS	Cave n°1	Résultat d'analyse (P003-ZPSO)
1er SS	Cave n°2	Résultat d'analyse (P003-ZPSO)
1er SS	Cave n°3	Résultat d'analyse (P003-ZPSO)
1er SS	Cave n°4	Résultat d'analyse (P003-ZPSO)

Mur joint pierre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	dégagement n°1	Résultat d'analyse (P004)
1er SS	Cave n°1	Résultat d'analyse (P004-ZPSO)
1er SS	Cave n°2	Résultat d'analyse (P004-ZPSO)
1er SS	Cave n°3	Résultat d'analyse (P004-ZPSO)
1er SS	Cave n°4	Résultat d'analyse (P004-ZPSO)

Plafond enduit platre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	dégagement n°1	Résultat d'analyse (P005-ZPSO)
1er SS	Cave n°1	Résultat d'analyse (P005-ZPSO)
1er SS	Cave n°2	Résultat d'analyse (P005-ZPSO)
1er SS	Cave n°3	Résultat d'analyse (P005)
1er SS	Cave n°4	Résultat d'analyse (P005-ZPSO)

Mur enduit ciment


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	Cave n°3	Résultat d'analyse (P006)

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Sol Béton


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	Cage d'escalier 1	Résultat d'analyse (P007-ZPSO)
1er SS	Cage d'escalier 2	Résultat d'analyse (P007-ZPSO)
1er SS	dégagement n°2	Résultat d'analyse (P007)
1er SS	Cave n°5	Résultat d'analyse (P007-ZPSO)
1er SS	Cave n°6	Résultat d'analyse (P007-ZPSO)
1er SS	Cave n°7	Résultat d'analyse (P007-ZPSO)
1er SS	Cave n°8	Résultat d'analyse (P007-ZPSO)
1er	Cage d'escalier 3	Résultat d'analyse (P007-ZPSO)
1er	Cage d'escalier 4	Résultat d'analyse (P007-ZPSO)
2ème	Cage d'escalier 6	Résultat d'analyse (P007-ZPSO)

mur périphérique enduit platre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Chambre 3	Résultat d'analyse (P008)

Mur joint brique


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	dégagement n°2	Résultat d'analyse (P009)
1er SS	Cave n°5	Résultat d'analyse (P009-ZPSO)
1er SS	Cave n°6	Résultat d'analyse (P009-ZPSO)
1er SS	Cave n°7	Résultat d'analyse (P009-ZPSO)
1er SS	Cave n°8	Résultat d'analyse (P009-ZPSO)

Mur joint pierre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	dégagement n°2	Résultat d'analyse (P010)
1er SS	Cave n°5	Résultat d'analyse (P010-ZPSO)
1er SS	Cave n°6	Résultat d'analyse (P010-ZPSO)
1er SS	Cave n°7	Résultat d'analyse (P010-ZPSO)
1er SS	Cave n°8	Résultat d'analyse (P010-ZPSO)

Plafond enduit platre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	dégagement n°2	Résultat d'analyse (P011-ZPSO)
1er SS	Cave n°5	Résultat d'analyse (P011-ZPSO)
1er SS	Cave n°6	Résultat d'analyse (P011)
1er SS	Cave n°7	Résultat d'analyse (P011-ZPSO)
1er SS	Cave n°8	Résultat d'analyse (P011-ZPSO)

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Mur enduit ciment


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	Cave n°6	Résultat d'analyse (P012)

Mur enduit plâtre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	Cage d'escalier 1	Résultat d'analyse (P013-ZPSO)
1er SS	Cage d'escalier 2	Résultat d'analyse (P013)
1er	Cage d'escalier 3	Résultat d'analyse (P013-ZPSO)
1er	Cage d'escalier 4	Résultat d'analyse (P013-ZPSO)
2ème	Cage d'escalier 6	Résultat d'analyse (P013-ZPSO)

Plafond peinture


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	Cage d'escalier 1	Résultat d'analyse (P014-ZPSO)
1er SS	Cage d'escalier 2	Résultat d'analyse (P014)
1er	Cage d'escalier 3	Résultat d'analyse (P014-ZPSO)
1er	Cage d'escalier 4	Résultat d'analyse (P014-ZPSO)
2ème	Cage d'escalier 6	Résultat d'analyse (P014-ZPSO)

Plafond bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	Cage d'escalier 1	Résultat d'analyse (P015-ZPSO)
1er SS	Cage d'escalier 2	Résultat d'analyse (P015)
1er	Cage d'escalier 3	Résultat d'analyse (P015-ZPSO)
1er	Cage d'escalier 4	Résultat d'analyse (P015-ZPSO)
2ème	Cage d'escalier 6	Résultat d'analyse (P015-ZPSO)

Mur bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	Cage d'escalier 1	Résultat d'analyse (P016-ZPSO)
1er SS	Cage d'escalier 2	Résultat d'analyse (P016)
1er	Cage d'escalier 3	Résultat d'analyse (P016-ZPSO)
1er	Cage d'escalier 4	Résultat d'analyse (P016-ZPSO)
2ème	Cage d'escalier 6	Résultat d'analyse (P016-ZPSO)

Sol colle de carrelage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Circulation 1	Résultat d'analyse (P017-ZPSO)
RDC	Circulation 2	Résultat d'analyse (P017)

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Sol colle de plinthe


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Circulation 1	Résultat d'analyse (P018-ZPSO)
RDC	Circulation 2	Résultat d'analyse (P018)

Mur bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Circulation 1	Résultat d'analyse (P019-ZPSO)
RDC	Laverie	Résultat d'analyse (P019-ZPSO)
RDC	Chambre 1	Résultat d'analyse (P019-ZPSO)
RDC	Chambre 2	Résultat d'analyse (P019-ZPSO)
RDC	Circulation 2	Résultat d'analyse (P019)

Plafond bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Circulation 1	Résultat d'analyse (P020-ZPSO)
RDC	Circulation 2	Résultat d'analyse (P020)

mur refend enduit platre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Circulation 1	Résultat d'analyse (P021-ZPSO)
RDC	Chambre 1	Résultat d'analyse (P021-ZPSO)
RDC	Chambre 2	Résultat d'analyse (P021-ZPSO)
RDC	Circulation 2	Résultat d'analyse (P021)

Plafond bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Débarras	Résultat d'analyse (P022-ZPSO)
RDC	Laverie	Résultat d'analyse (P022-ZPSO)
RDC	SDB 1	Résultat d'analyse (P022-ZPSO)
RDC	SDB 2	Résultat d'analyse (P022-ZPSO)
RDC	sanitaire + WC	Résultat d'analyse (P022-ZPSO)
RDC	Pièce 3 pièce d'eau	Résultat d'analyse (P022)

mur périphérique bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Débarras	Résultat d'analyse (P023-ZPSO)
RDC	Laverie	Résultat d'analyse (P023-ZPSO)
RDC	SDB 1	Résultat d'analyse (P023-ZPSO)
RDC	SDB 2	Résultat d'analyse (P023-ZPSO)
RDC	sanitaire + WC	Résultat d'analyse (P023-ZPSO)
RDC	Pièce 3 pièce d'eau	Résultat d'analyse (P023)
RDC	Cuisine	Résultat d'analyse (P023-ZPSO)

mur colle de faïence


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Débarras	Résultat d'analyse (P024-ZPSO)
RDC	Laverie	Résultat d'analyse (P024-ZPSO)
RDC	sanitaire + WC	Résultat d'analyse (P024-ZPSO)
RDC	Pièce 3 pièce d'eau	Résultat d'analyse (P024)

mur refend enduit plâtre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Débarras	Résultat d'analyse (P025-ZPSO)
RDC	Laverie	Résultat d'analyse (P025-ZPSO)
RDC	SDB 1	Résultat d'analyse (P025-ZPSO)
RDC	SDB 2	Résultat d'analyse (P025-ZPSO)
RDC	sanitaire + WC	Résultat d'analyse (P025-ZPSO)
RDC	Pièce 3 pièce d'eau	Résultat d'analyse (P025)
RDC	Cuisine	Résultat d'analyse (P025-ZPSO)

mur colle plinthe


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Débarras	Résultat d'analyse (P026-ZPSO)
RDC	Laverie	Résultat d'analyse (P026-ZPSO)
RDC	sanitaire + WC	Résultat d'analyse (P026-ZPSO)
RDC	Pièce 3 pièce d'eau	Résultat d'analyse (P026)

Sol colle de carrelage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Débarras	Résultat d'analyse (P027-ZPSO)
RDC	Laverie	Résultat d'analyse (P027-ZPSO)
RDC	sanitaire + WC	Résultat d'analyse (P027-ZPSO)
RDC	Pièce 3 pièce d'eau	Résultat d'analyse (P027)

Sol lino


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Cuisine	Résultat d'analyse (P028)

Sol colle de lino


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Cuisine	Résultat d'analyse (P029)

Sol ragréage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Cuisine	Résultat d'analyse (P030)

Sol primaire d'accroche


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Cuisine	Résultat d'analyse (P031)

Sol lino


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Chambre 1	Résultat d'analyse (P032-ZPSO)
RDC	Chambre 2	Résultat d'analyse (P032)

Sol colle de lino


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Chambre 1	Résultat d'analyse (P033-ZPSO)
RDC	Chambre 2	Résultat d'analyse (P033)

Sol ragréage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Chambre 1	Résultat d'analyse (P034-ZPSO)
RDC	Chambre 2	Résultat d'analyse (P034)

Sol primaire d'accroche


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	Chambre 1	Résultat d'analyse (P035-ZPSO)
RDC	Chambre 2	Résultat d'analyse (P035)

Sol lino


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	SDB 1	Résultat d'analyse (P036)
RDC	SDB 2	Résultat d'analyse (P036-ZPSO)

Sol colle de lino


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	SDB 1	Résultat d'analyse (P037)
RDC	SDB 2	Résultat d'analyse (P037-ZPSO)

Sol ragréage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
RDC	SDB 1	Résultat d'analyse (P038)
RDC	SDB 2	Résultat d'analyse (P038-ZPSO)

Sol lino vert


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Dégagement	Résultat d'analyse (P039)

Sol colle lino vert


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Dégagement	Résultat d'analyse (P040)

Sol ragréage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Dégagement	Résultat d'analyse (P041)

Sol lino orange


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Chambre 3	Résultat d'analyse (P042)

Sol colle lino orange


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Chambre 3	Résultat d'analyse (P043)

Sol ragréage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Chambre 3	Résultat d'analyse (P044)

Sol lino gris


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	SDB 3	Résultat d'analyse (P045)
1er	SDB 4	Résultat d'analyse (P045-ZPSO)

Sol colle lino gris


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	SDB 3	Résultat d'analyse (P046)
1er	SDB 4	Résultat d'analyse (P046-ZPSO)

façade joint ciment de décrocher brique


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
Façades	Façades Extérieur	Résultat d'analyse (P047)

Mur périphérique bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Dégagement	Résultat d'analyse (P048)

Mur refend enduit plâtre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Chambre 4	Résultat d'analyse (P049)

Plafond bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Chambre 4	Résultat d'analyse (P050)

Radiateur fillasse raccord robinet de régulation


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Chambre 4	Résultat d'analyse (P051)

Mur colle de faïence


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	SDB 3	Résultat d'analyse (P052)
1er	SDB 4	Résultat d'analyse (P052-ZPSO)
		Résultat d'analyse (P052-ZPSO)

Plafond bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	SDB 3	Résultat d'analyse (P053)
1er	SDB 4	Résultat d'analyse (P053-ZPSO)

mur périphérique bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	SDB 3	Résultat d'analyse (P054)

mur refend enduit plâtre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	SDB 3	Résultat d'analyse (P055)
1er	SDB 4	Résultat d'analyse (P055-ZPSO)

Sol lino vert


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Dégagement 2	Résultat d'analyse (P056)

Sol colle lino vert


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Dégagement 2	Résultat d'analyse (P057)

Sol ragréage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Dégagement 2	Résultat d'analyse (P058)

Sol lino orange


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Chambre 5	Résultat d'analyse (P059)
1er	Chambre 6	Résultat d'analyse (P059-ZPSO)
1er	Chambre 7	Résultat d'analyse (P059-ZPSO)

Sol colle lino orange


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Chambre 5	Résultat d'analyse (P060)
1er	Chambre 6	Résultat d'analyse (P060-ZPSO)
1er	Chambre 7	Résultat d'analyse (P060-ZPSO)

Sol ragréage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Chambre 5	Résultat d'analyse (P061)
1er	Chambre 6	Résultat d'analyse (P061-ZPSO)
1er	Chambre 7	Résultat d'analyse (P061-ZPSO)

Sol lino gris


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	SDB 5	Résultat d'analyse (P062)
1er	SDB 6	Résultat d'analyse (P062-ZPSO)
1er	SDB 7	Résultat d'analyse (P062-ZPSO)

Sol colle lino gris


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	SDB 5	Résultat d'analyse (P063)
1er	SDB 6	Résultat d'analyse (P063-ZPSO)
1er	SDB 7	Résultat d'analyse (P063-ZPSO)

Sol ragréage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	SDB 5	Résultat d'analyse (P064)
1er	SDB 6	Résultat d'analyse (P064-ZPSO)
1er	SDB 7	Résultat d'analyse (P064-ZPSO)

mur périphérique bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Dégagement 2	Résultat d'analyse (P065-ZPSO)
1er	Chambre 5	Résultat d'analyse (P065)
1er	Chambre 6	Résultat d'analyse (P065-ZPSO)
1er	Chambre 7	Résultat d'analyse (P065-ZPSO)

Plafond bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Dégagement 2	Résultat d'analyse (P066-ZPSO)
1er	Chambre 5	Résultat d'analyse (P066)
1er	Chambre 6	Résultat d'analyse (P066-ZPSO)
1er	Chambre 7	Résultat d'analyse (P066-ZPSO)

mur périphérique bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	SDB 5	Résultat d'analyse (P067)
1er	SDB 6	Résultat d'analyse (P067-ZPSO)
1er	SDB 7	Résultat d'analyse (P067-ZPSO)

Plafond bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	SDB 5	Résultat d'analyse (P068)
1er	SDB 6	Résultat d'analyse (P068-ZPSO)
1er	SDB 7	Résultat d'analyse (P068-ZPSO)

mur refend enduit plâtre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	Dégagement 2	Résultat d'analyse (P069)
1er	Chambre 5	Résultat d'analyse (P069-ZPSO)
1er	Chambre 6	Résultat d'analyse (P069-ZPSO)
1er	Chambre 7	Résultat d'analyse (P069-ZPSO)

mur colle de faïence


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er	SDB 5	Résultat d'analyse (P070)
1er	SDB 6	Résultat d'analyse (P070-ZPSO)
1er	SDB 7	Résultat d'analyse (P070-ZPSO)

Sol lino orange


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	Chambre 8	Résultat d'analyse (P071-ZPSO)
2ème	Chambre 9	Résultat d'analyse (P071-ZPSO)
2ème	Chambre 11	Résultat d'analyse (P071)

Sol colle lino orange


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	Chambre 8	Résultat d'analyse (P072-ZPSO)
2ème	Chambre 9	Résultat d'analyse (P072-ZPSO)
2ème	Chambre 11	Résultat d'analyse (P072)

Sol ragréage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	Chambre 8	Résultat d'analyse (P073-ZPSO)
2ème	Chambre 9	Résultat d'analyse (P073-ZPSO)
2ème	Chambre 11	Résultat d'analyse (P073)

Mur refend enduit plâtre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	Circulation	Résultat d'analyse (P074-ZPSO)
2ème	Chambre 8	Résultat d'analyse (P074-ZPSO)
2ème	Chambre 9	Résultat d'analyse (P074-ZPSO)
2ème	Chambre 10	Résultat d'analyse (P074)
2ème	Chambre 11	Résultat d'analyse (P074-ZPSO)

Mur bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	Chambre 9	Résultat d'analyse (P075)

Plafond bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	Chambre 9	Résultat d'analyse (P076)

Sol lino gris


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	SDB 8	Résultat d'analyse (P077-ZPSO)
2ème	SDB 9	Résultat d'analyse (P077-ZPSO)
2ème	SDB 10	Résultat d'analyse (P077)
2ème	SDB 11	Résultat d'analyse (P077-ZPSO)

Sol colle lino gris


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	SDB 8	Résultat d'analyse (P078-ZPSO)
2ème	SDB 9	Résultat d'analyse (P078-ZPSO)
2ème	SDB 10	Résultat d'analyse (P078)
2ème	SDB 11	Résultat d'analyse (P078-ZPSO)

Sol ragréage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	SDB 8	Résultat d'analyse (P079-ZPSO)
2ème	SDB 9	Résultat d'analyse (P079-ZPSO)
2ème	SDB 10	Résultat d'analyse (P079)
2ème	SDB 11	Résultat d'analyse (P079-ZPSO)

mur périphérique bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	SDB 8	Résultat d'analyse (P080-ZPSO)
2ème	SDB 9	Résultat d'analyse (P080-ZPSO)
2ème	SDB 10	Résultat d'analyse (P080)
2ème	SDB 11	Résultat d'analyse (P080-ZPSO)

Plafond bande calicot


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	SDB 8	Résultat d'analyse (P081-ZPSO)
2ème	SDB 10	Résultat d'analyse (P081)
2ème	SDB 11	Résultat d'analyse (P081-ZPSO)

Mur colle de plinthe bois


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	SDB 8	Résultat d'analyse (P082-ZPSO)
2ème	SDB 9	Résultat d'analyse (P082-ZPSO)
2ème	SDB 10	Résultat d'analyse (P082)
2ème	SDB 11	Résultat d'analyse (P082-ZPSO)

Mur colle de faïence


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	SDB 8	Résultat d'analyse (P083-ZPSO)
2ème	SDB 9	Résultat d'analyse (P083-ZPSO)
2ème	SDB 10	Résultat d'analyse (P083)
2ème	SDB 11	Résultat d'analyse (P083-ZPSO)

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Plafond colle pare vapeur laine de verre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	Circulation	Résultat d'analyse (P084)

façade enduit ciment faux colombage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
Façades	Façades Extérieur	Résultat d'analyse (P085)

Sol lino vert


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	Circulation	Résultat d'analyse (P086)

Sol colle lino vert


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	Circulation	Résultat d'analyse (P087)

Sol ragréage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	Circulation	Résultat d'analyse (P088)

Mur périphérique enduit plâtre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
2ème	Cage d'escalier 6	Résultat d'analyse (P089-ZPSO)
		Résultat d'analyse (P089-ZPSO)
2ème	Chambre 8	Résultat d'analyse (P089-ZPSO)
2ème	Chambre 9	Résultat d'analyse (P089-ZPSO)
2ème	Cage d'escalier 5	Résultat d'analyse (P089)
2ème	Chambre 10	Résultat d'analyse (P089-ZPSO)
2ème	Chambre 11	Résultat d'analyse (P089-ZPSO)
		Résultat d'analyse (P089-ZPSO)

façade joint brique


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
Façades	Façades Extérieur	Résultat d'analyse (P090)

menuiserie appui de fenêtre


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
Façades	Façades Extérieur	Résultat d'analyse (P091)

Mur joint d'assemblage entre soubassement et préfabriqué


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
Ext	Garage	Résultat d'analyse (P092)

Mur béton préfabriqué


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
Ext	Garage	Résultat d'analyse (P093)

Mur pignon haut plaque plane


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
Ext	Garage	Résultat d'analyse (P094)

mur menuiserie béton


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
Ext	Garage	Résultat d'analyse (P095)

Façade extérieur enduit extérieur


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
Ext	Garage	Résultat d'analyse (P096)

Façade extérieur enduit extérieur


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
Ext	Garage	Résultat d'analyse (P097)

Sol enrobé


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
Ext	Garage	Résultat d'analyse (P098)

Toiture Tuile


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
3ème	Combles	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Conduit de fluide PVC


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	Cave n°1	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
1er SS	Cave n°3	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
1er SS	Cave n°5	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
1er SS	Cave n°6	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
RDC	Laverie	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
RDC	SDB 1	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
RDC	SDB 2	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
RDC	sanitaire + WC	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
RDC	Pièce 3 pièce d'eau	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
1er	SDB 3	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
1er	SDB 4	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
1er	SDB 5	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
1er	SDB 6	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
1er	SDB 7	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
2ème	SDB 8	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
2ème	SDB 9	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
2ème	SDB 10	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
2ème	SDB 11	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Conduit de fluide Métal


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
Façades	Façades Extérieur	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Conduit de fluide zinc


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
Façades	Façades Extérieur	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Plafond Flocage


Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	Cave n°1	Document consulté (Flocage facture 2021)
1er SS	Cave n°2	Document consulté (Flocage facture 2021)
1er SS	Cave n°3	Document consulté (Flocage facture 2021)
1er SS	Cave n°4	Document consulté (Flocage facture 2021)
1er SS	Cave n°5	Document consulté (Flocage facture 2021)
1er SS	Cave n°6	Document consulté (Flocage facture 2021)
1er SS	Cave n°7	Document consulté (Flocage facture 2021)

7. OBSERVATIONS & RESERVES

Cave 8 : non concernée par les travaux

8. ANNEXES

FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Réf. échantillon.	Date du prélèvement	Matériaux ou Produit	Présence d'amiante
P001	27/03/2026	Béton	Négatif
P002	27/03/2026	colle tablette bois	Négatif
P003	27/03/2026	joint brique	Négatif
P004	27/03/2026	joint pierre	Négatif
P005	27/03/2026	enduit platre	Négatif
P006	27/03/2026	enduit ciment	Négatif
P007	27/03/2026	Béton	Négatif
P008	27/03/2026	enduit platre	Négatif
P009	27/03/2026	joint brique	Négatif
P010	27/03/2026	joint pierre	Négatif
P011	27/03/2026	enduit platre	Négatif
P012	27/03/2026	enduit ciment	Négatif
P013	27/03/2026	enduit platre	Négatif
P014	27/03/2026	peinture	Négatif
P015	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P016	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P017	27/03/2026	colle de carrelage	Négatif
P018	27/03/2026	colle de plinthe	Négatif
P019	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P020	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P021	27/03/2026	enduit platre	Négatif
P022	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P023	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P024	27/03/2026	colle de faïence	Négatif
P025	27/03/2026	enduit plâtre	Négatif
P026	27/03/2026	colle plinthe	Négatif
P027	27/03/2026	colle de carrelage	Négatif
P028	27/03/2026	lino	Négatif
P029	27/03/2026	colle de lino	Négatif
P030	27/03/2026	ragréage	Négatif
P031	27/03/2026	primaire d'accroche	Négatif
P032	27/03/2026	lino	Négatif
P033	27/03/2026	colle de lino	Négatif
P034	27/03/2026	ragréage	Négatif
P035	27/03/2026	primaire d'accroche	Négatif
P036	27/03/2026	lino	Négatif
P037	27/03/2026	colle de lino	Négatif
P038	27/03/2026	ragréage	Négatif
P039	27/03/2026	lino vert	Négatif
P040	27/03/2026	colle lino vert	Négatif
P041	27/03/2026	ragréage	Négatif
P042	27/03/2026	lino orange	Négatif
P043	27/03/2026	colle lino orange	Négatif
P044	27/03/2026	ragréage	Négatif
P045	27/03/2026	lino gris	Négatif
P046	27/03/2026	colle lino gris	Négatif

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Réf. échantillon.	Date du prélèvement	Matériaux ou Produit	Présence d'amiante
P047	27/03/2026	joint ciment de décrocher brique	Négatif
P048	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P049	27/03/2026	enduit plâtre	Négatif
P050	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P051	27/03/2026	fillasse raccord robinet de régulation	Négatif
P052	27/03/2026	colle de faïence	Négatif
P053	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P054	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P055	27/03/2026	enduit plâtre	Négatif
P056	27/03/2026	lino vert	Négatif
P057	27/03/2026	colle lino vert	Négatif
P058	27/03/2026	ragréage	Négatif
P059	27/03/2026	lino orange	Négatif
P060	27/03/2026	colle lino orange	Négatif
P061	27/03/2026	ragréage	Négatif
P062	27/03/2026	lino gris	Négatif
P063	27/03/2026	colle lino gris	Négatif
P064	27/03/2026	ragréage	Négatif
P065	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P066	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P067	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P068	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P069	27/03/2026	enduit plâtre	Négatif
P070	27/03/2026	colle de faïence	Négatif
P071	27/03/2026	lino orange	Négatif
P072	27/03/2026	colle lino orange	Négatif
P073	27/03/2026	ragréage	Négatif
P074	27/03/2026	enduit plâtre	Négatif
P075	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P076	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P077	27/03/2026	lino gris	Négatif
P078	27/03/2026	colle lino gris	Négatif
P079	27/03/2026	ragréage	Négatif
P080	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P081	27/03/2026	bande calicot	Négatif
P082	27/03/2026	colle de plinthe bois	Négatif
P083	27/03/2026	colle de faïence	Négatif
P084	27/03/2026	colle pare vapeur laine de verre	Négatif
P085	27/03/2026	enduit ciment faux colombage	Négatif
P086	27/03/2026	lino vert	Négatif
P087	27/03/2026	colle lino vert	Négatif
P088	27/03/2026	ragréage	Négatif
P089	27/03/2026	Enduit platre	Négatif
P090	27/03/2026	joint brique	Négatif
P091	27/03/2026	appui de fenêtre	Négatif
P092	27/03/2026	joint d'assemblage entre soubassement et préfabriqué	Négatif

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Réf. échantillon.	Date du prélèvement	Matériaux ou Produit	Présence d'amiante
P093	27/03/2026	béton préfabriqué	Négatif
P094	27/03/2026	plaque plane	Négatif
P095	27/03/2026	béton	Négatif
P096	27/03/2026	enduit extérieur	Négatif
P097	27/03/2026	enduit extérieur	Négatif
P098	27/03/2026	enrobé	Négatif


PLANCHE(S) DE REPERAGE


PLANCHE NIVEAU

N : 1/10

Titre : Façade NORD

LEGENDE



Localisation prélèvement négatif



Localisation prélèvement positif

Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :



PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Version : 0

Origine de la planche de repérage : THIERRY Elodie

VUE EN ELEVATION

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PLANCHE NIVEAU

N : 2/10

Titre : Façade EST

LEGENDE



Localisation prélèvement négatif



Localisation prélèvement positif

Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :



PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Version : 0

Origine de la planche de repérage : THIERRY Elodie

VUE EN ELEVATION

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PLANCHE NIVEAU

N : 3/10

Titre : Façade SUD

LEGENDE



Localisation prélèvement négatif

Localisation prélèvement positif

Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :

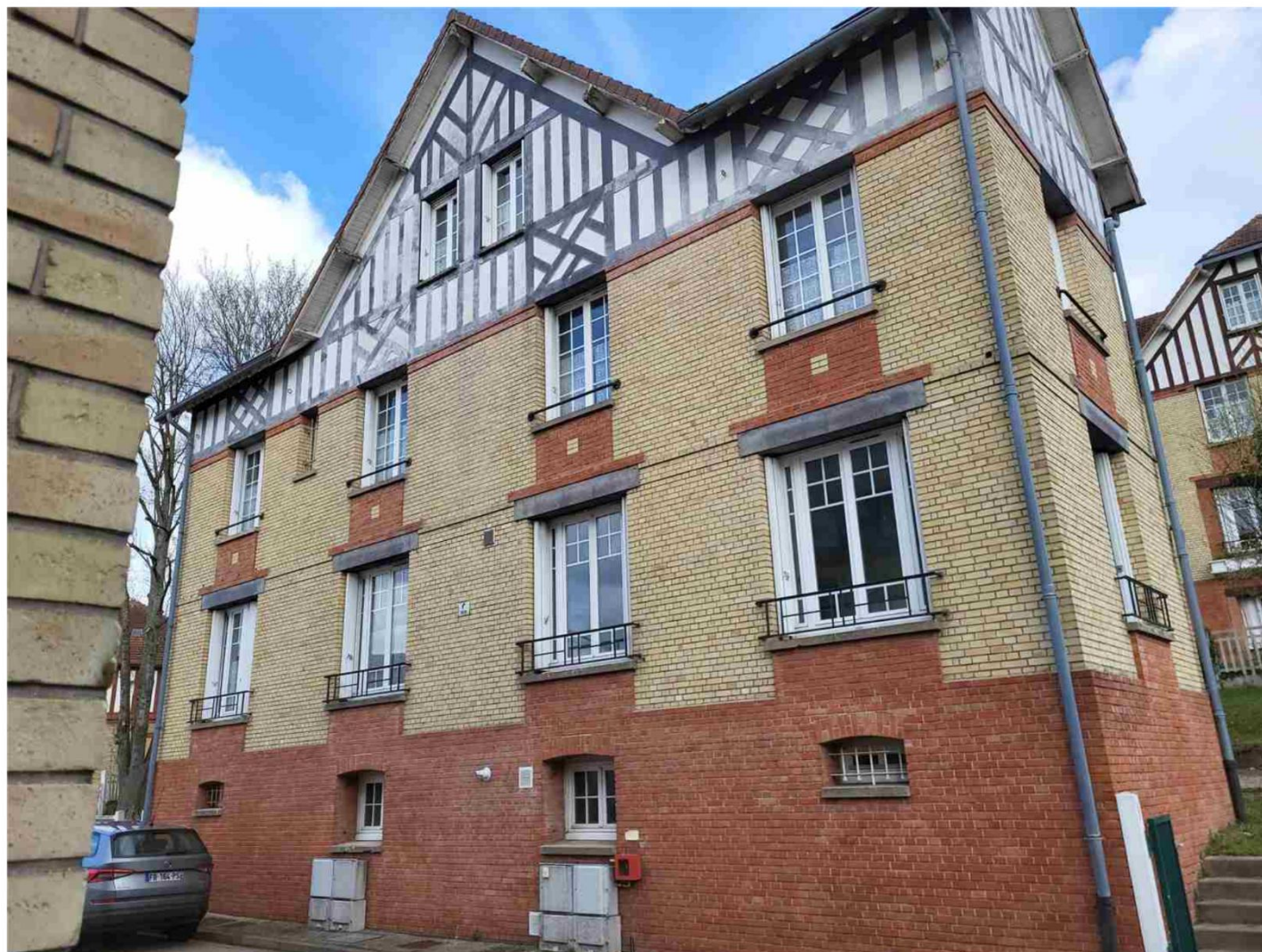


PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Version : 0

Origine de la planche de repérage : THIERRY Elodie

VUE EN ELEVATION

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PLANCHE NIVEAU

N : 4/10

Titre : façade OUEST

LEGENDE



Localisation prélèvement négatif



Localisation prélèvement positif

Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :



PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Version : 0

Origine de la planche de repérage : THIERRY Elodie

VUE EN ELEVATION

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PLANCHE NIVEAU

N : 5/10 1er SS

Titre : Croquis N°5

LEGENDE



Localisation prélèvement négatif

Localisation prélèvement positif

Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :

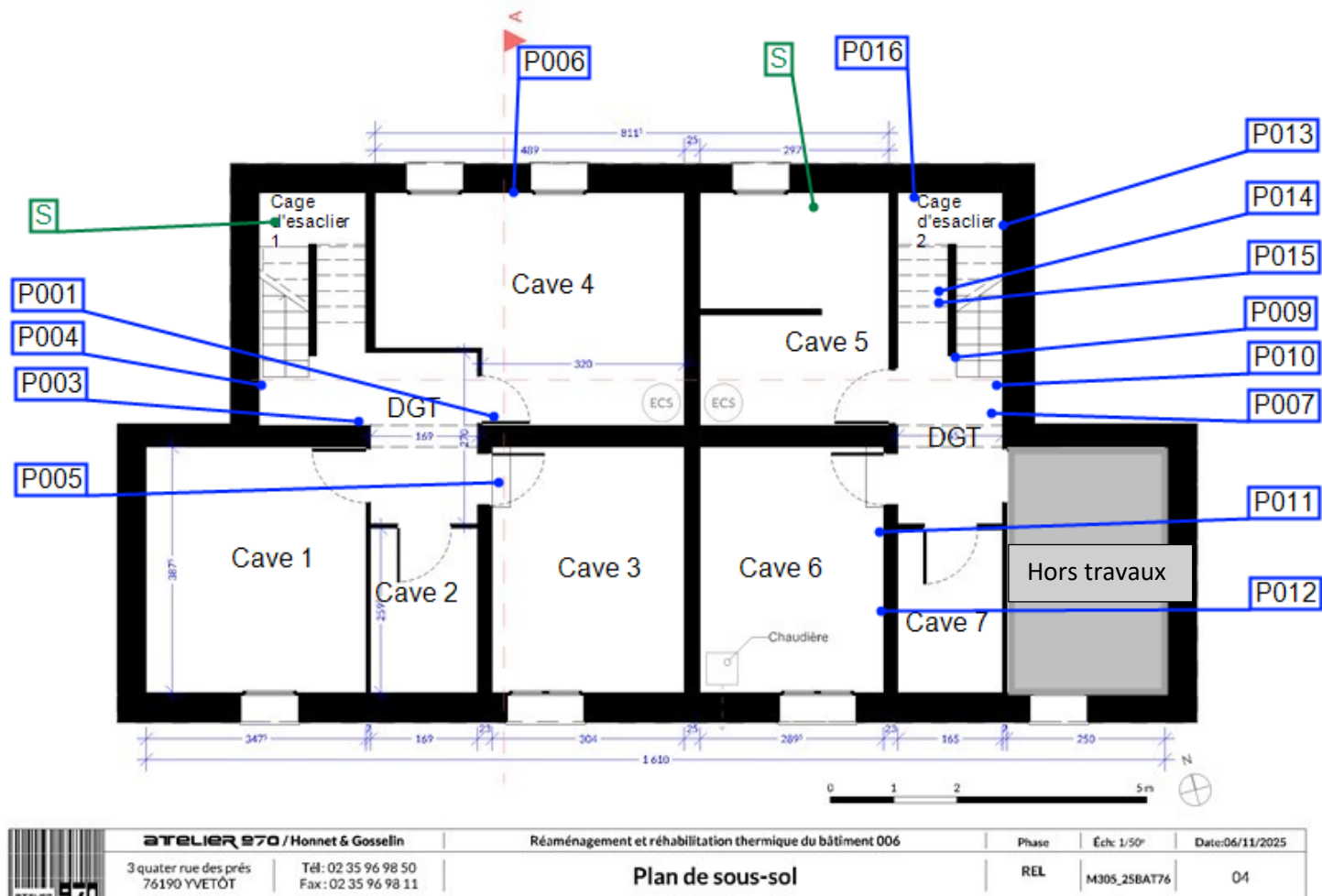


PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Version : 0

Origine de la planche de repérage : THIERRY Elodie

VUE EN PLAN

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PLANCHE NIVEAU

N : 6/10 RDC

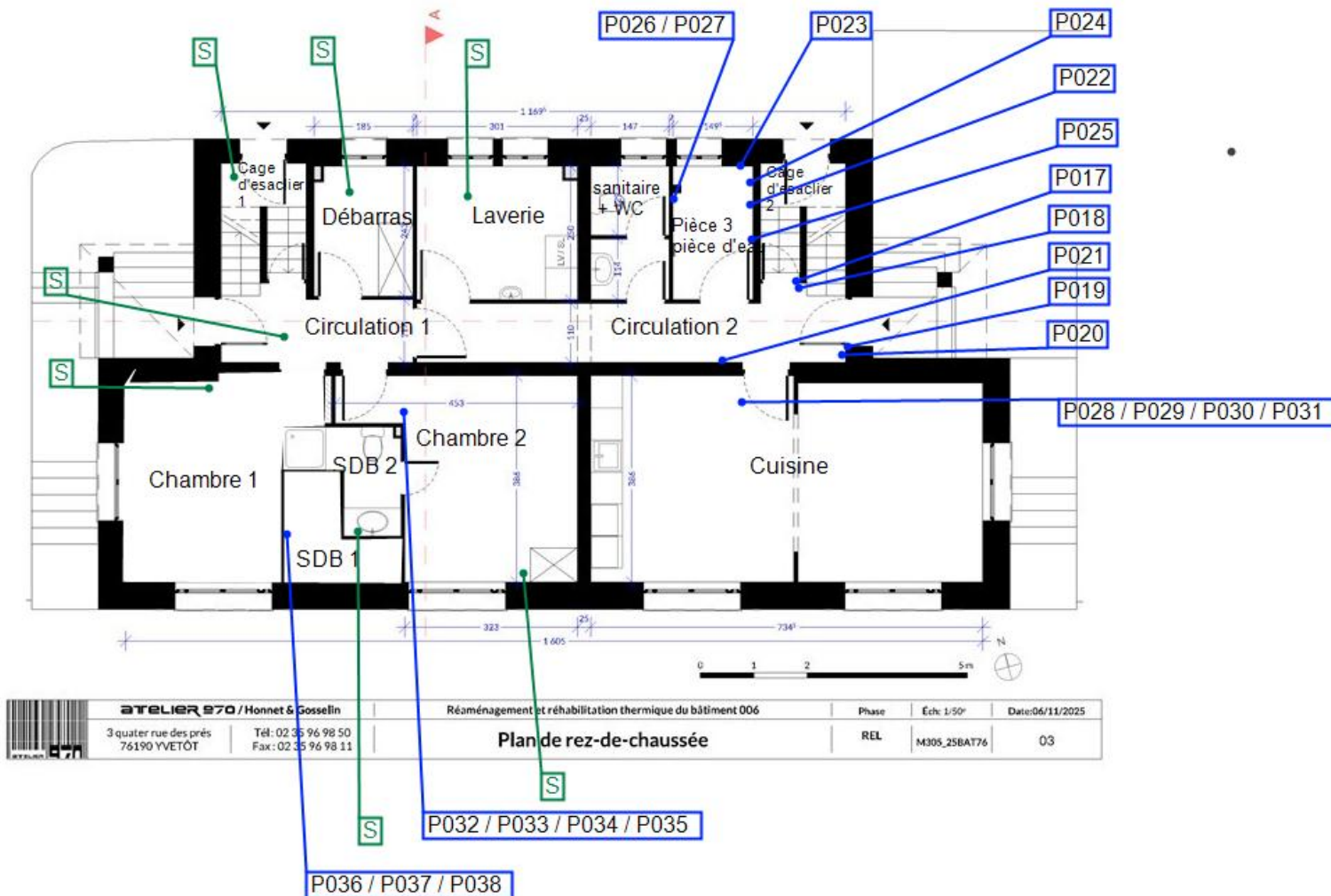
Titre : Croquis N°6

LEGENDE

-  Localisation prélèvement négatif
-  Localisation prélèvement positif
-  Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :



	ATELIER 970 / Honnet & Gosselin		Réaménagement et réhabilitation thermique du bâtiment 006	Phase	Ech: 1/50°	Date: 06/11/2025
	3 quater rue des prés 76190 YVETÔT	Tél: 02 35 96 98 50 Fax: 02 35 96 98 11	Plan de rez-de-chaussée	REL	M305_25BAT76	03

PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Version : 0

Origine de la planche de repérage : THIERRY Elodie

VUE EN PLAN

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PLANCHE NIVEAU

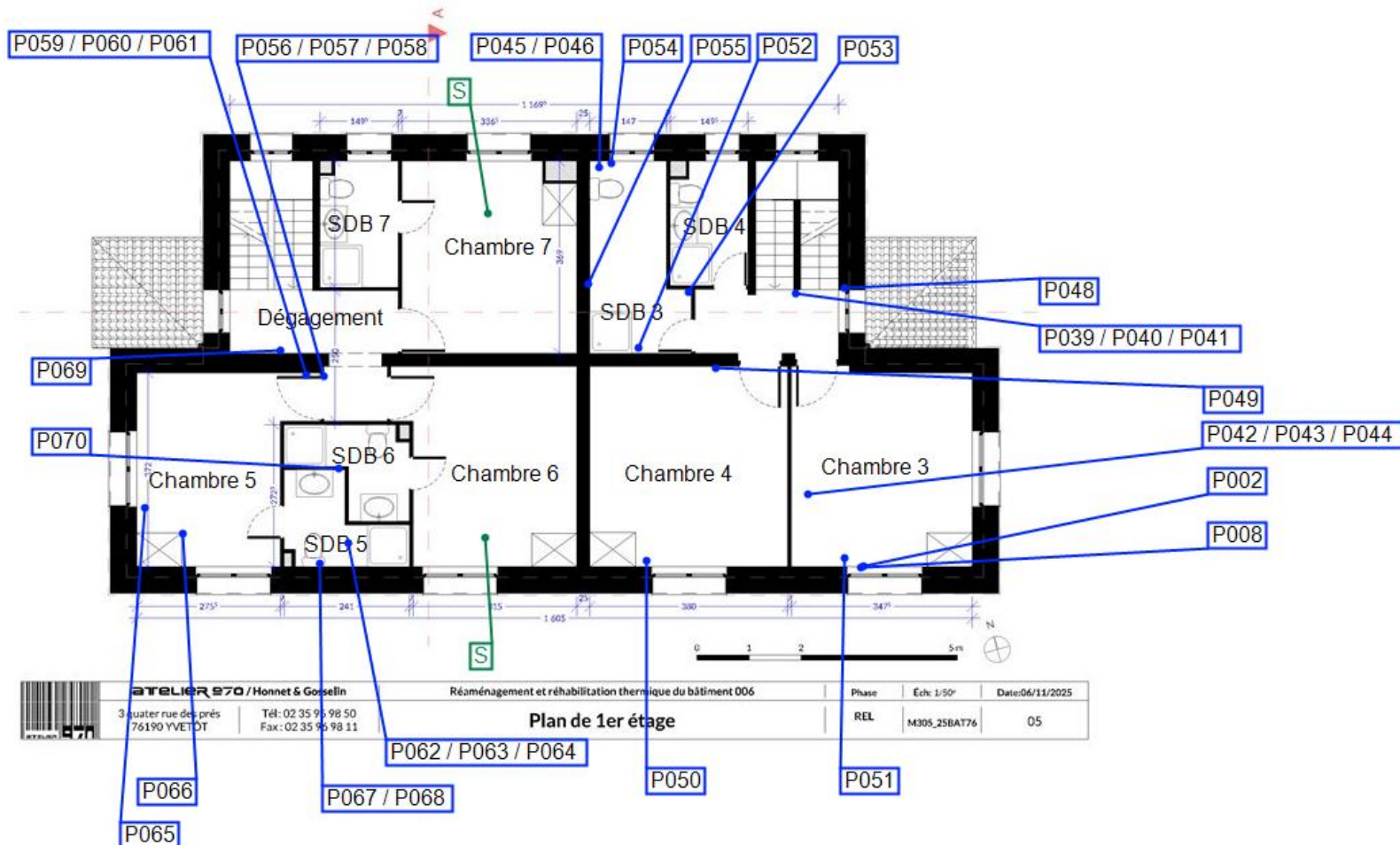
N : 7/10 1er

Titre : Croquis N°7

LEGENDE

-  Localisation prélèvement négatif
-  Localisation prélèvement positif
-  Sondage

LEGENDE :



PLAN DE MASSE :

PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Version : 0

Origine de la planche de repérage : THIERRY Elodie

VUE EN PLAN

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PLANCHE NIVEAU

N : 8/10 2ème

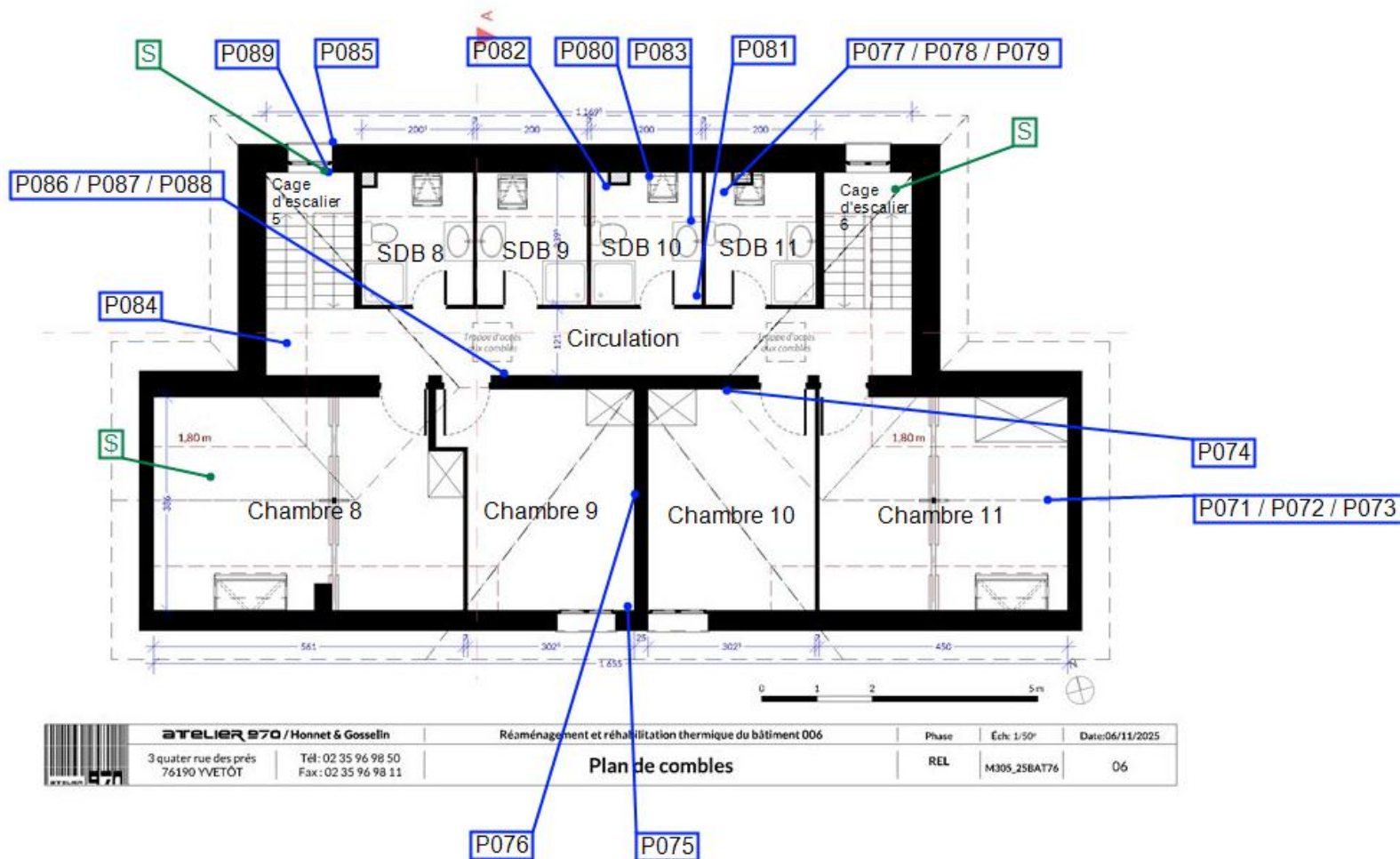
Titre : Croquis N°8

LEGENDE

-  Localisation prélèvement négatif
-  Localisation prélèvement positif
-  Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :



	ATELIER 970 / Honnet & Gosselin		Réaménagement et réhabilitation thermique du bâtiment 006		Phase	Ech: 1/50°	Date: 06/11/2025
	3 quater rue des prés 76190 YVETÔT	Tél: 02 35 96 98 50 Fax: 02 35 96 98 11	Plan de combles		REL	M305_25BAT76	06

PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Version : 0

Origine de la planche de repérage : THIERRY Elodie

VUE EN PLAN

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PLANCHE NIVEAU

N : 9/10 RDC

Titre : GARAGE

LEGENDE



Localisation prélèvement négatif



Localisation prélèvement positif

Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :

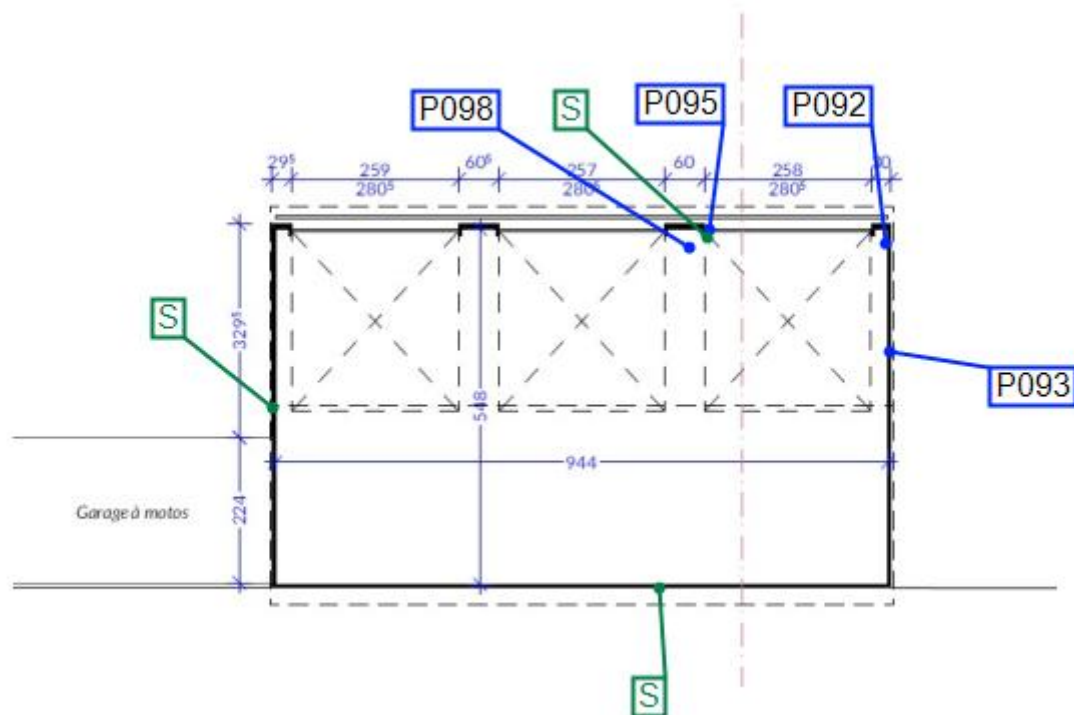


PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Version : 0

Origine de la planche de repérage : THIERRY Elodie

VUE EN PLAN

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PLANCHE NIVEAU

N : 10/1 RDC

Titre : GARAGE EXT

LEGENDE



Localisation prélèvement négatif



Localisation prélèvement positif

Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :

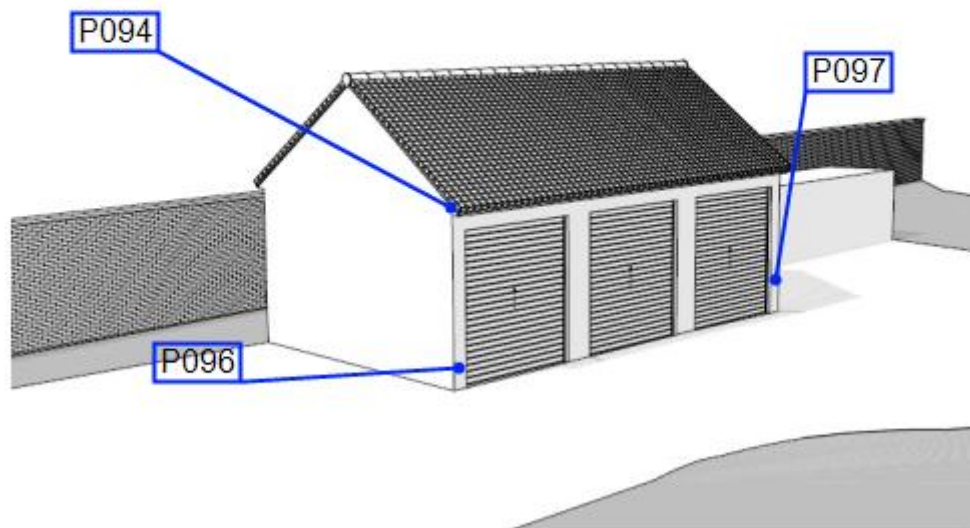


PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Version : 0

Origine de la planche de repérage : THIERRY Elodie

VUE EN ELEVATION

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



PLANCHE PHOTO(S)



**PRELEVEMENT : P001
OUVRAGE**



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er SS - Cave n°4	Sol - Sol	Béton	



**PRELEVEMENT : P002
OUVRAGE**



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Chambre 3	Fenêtre - Toutes zones Tablette	colle tablette bois	



PRELEVEMENT : P003
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er SS - dégagement n°1	Mur - Toutes zones	joint brique	



PRELEVEMENT : P004
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er SS - dégagement n°1	Mur - Toutes zones	joint pierre	



PRELEVEMENT : P005
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er SS - Cave n°3	Plafond - Toutes zones	enduit plâtre	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P006
OUVRAGE


Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er SS - Cave n°3	Mur - Toutes zones	enduit ciment	


PRELEVEMENT : P007

Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er SS - dégagement n°2	Sol - Toutes zones	Béton	


PRELEVEMENT : P008
OUVRAGE


Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Chambre 3	mur périphérique - Toutes zones	enduit plâtre	



PRELEVEMENT : P009
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er SS - dégagement n°2	Mur - Toutes zones	joint brique	



PRELEVEMENT : P010
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er SS - dégagement n°2	Mur - Toutes zones	joint pierre	



PRELEVEMENT : P011
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er SS - Cave n°6	Plafond - Toutes zones	enduit plâtre	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P012
OUVRAGE


Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er SS - Cave n°6	Mur - Toutes zones	enduit ciment	


PRELEVEMENT : P013
OUVRAGE


Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er SS - Cage d'escalier 2	Mur - Toutes zones	enduit plâtre	


PRELEVEMENT : P014

Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er SS - Cage d'escalier 2	Plafond - Toutes zones	peinture	



PRELEVEMENT : P015
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
1er SS - Cage d'escalier 2	Plafond - Toutes zones	bande calicot

PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :



PRELEVEMENT : P016
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
1er SS - Cage d'escalier 2	Mur - Toutes zones	bande calicot

PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :



PRELEVEMENT : P017
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
RDC - Circulation 2	Sol - Toutes zones	colle de carrelage

PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P018
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Circulation 2	Sol - Toutes zones	colle de plinthe	



PRELEVEMENT : P019
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Circulation 2	Mur - Toutes zones	bande calicot	



PRELEVEMENT : P020
OUVRAGE

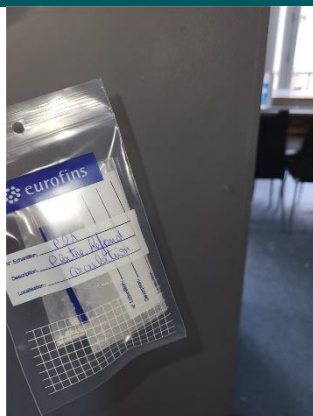


Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Circulation 2	Plafond - Toutes zones	bande calicot	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P021
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Circulation 2	mur refend - Toutes zones	enduit platre	



PRELEVEMENT : P022
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Pièce 3 pièce d'eau	Plafond - Toutes zones	bande calicot	



PRELEVEMENT : P023
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Pièce 3 pièce d'eau	mur périphérique - Toutes zones	bande calicot	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

PRELEVEMENT : P024
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Pièce 3 pièce d'eau	mur - Toutes zones	colle de faïence	



PRELEVEMENT : P025
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Pièce 3 pièce d'eau	mur refend - Toutes zones	enduit plâtre	



PRELEVEMENT : P026

Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Pièce 3 pièce d'eau	mur - Toutes zones	colle plinthe	



PRELEVEMENT : P027
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Pièce 3 pièce d'eau	Sol - Toutes zones	colle de carrelage	



PRELEVEMENT : P028
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Cuisine	Sol - Toutes zones	lino	



PRELEVEMENT : P029
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Cuisine	Sol - Toutes zones	colle de lino	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

**PRELEVEMENT : P030
OUVRAGE**



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Cuisine	Sol - Toutes zones	ragréage	



**PRELEVEMENT : P031
OUVRAGE**



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Cuisine	Sol - Toutes zones	primaire d'accroche	



**PRELEVEMENT : P032
OUVRAGE**



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Chambre 2	Sol - Toutes zones	lino	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P033
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Chambre 2	Sol - Toutes zones	colle de lino	



PRELEVEMENT : P034
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Chambre 2	Sol - Toutes zones	ragréage	



PRELEVEMENT : P035
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - Chambre 2	Sol - Toutes zones	primaire d'accroche	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P036
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - SDB 1	Sol - Toutes zones	lino	



PRELEVEMENT : P037
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - SDB 1	Sol - Toutes zones	colle de lino	



PRELEVEMENT : P038
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
RDC - SDB 1	Sol - Toutes zones	ragréage	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P039
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Dégagement	Sol - Toutes zones	lino vert	



PRELEVEMENT : P040
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Dégagement	Sol - Toutes zones	colle lino vert	



PRELEVEMENT : P041
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Dégagement	Sol - Toutes zones	ragréage	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P042
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Chambre 3	Sol - Toutes zones	lino orange	



PRELEVEMENT : P043
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Chambre 3	Sol - Toutes zones	colle lino orange	



PRELEVEMENT : P044
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Chambre 3	Sol - Toutes zones	ragréage	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P045
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - SDB 3	Sol - Toutes zones	lino gris	



PRELEVEMENT : P046
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - SDB 3	Sol - Toutes zones	colle lino gris	



PRELEVEMENT : P047
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
Façades - Façades Extérieur	façade - Toutes zones	joint ciment de décrocher brique	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

PRELEVEMENT : P048
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Dégagement	Mur périphérique - Toutes zones	bande calicot	



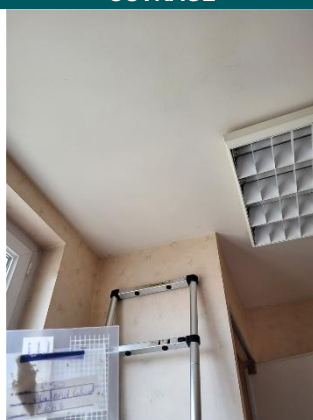
PRELEVEMENT : P049
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Chambre 4	Mur refend - Toutes zones	enduit plâtre	



PRELEVEMENT : P050
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Chambre 4	Plafond - Toutes zones	bande calicot	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P051
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Chambre 4	Radiateur - Toutes zones	fillasse raccord robinet de régulation	



PRELEVEMENT : P052
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - SDB 3	Mur - Toutes zones	colle de faïence	



PRELEVEMENT : P053
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - SDB 3	Plafond - Toutes zones	bande calicot	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P054
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - SDB 3	mur périphérique - Toutes zones	bande calicot	



PRELEVEMENT : P055
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - SDB 3	mur refend - Toutes zones	enduit plâtre	



PRELEVEMENT : P056
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Dégagement 2	Sol - Toutes zones	lino vert	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P057
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Dégagement 2	Sol - Toutes zones	colle lino vert	



PRELEVEMENT : P058
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Dégagement 2	Sol - Toutes zones	ragréage	



PRELEVEMENT : P059
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Chambre 5	Sol - Toutes zones	lino orange	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P060
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Chambre 5	Sol - Toutes zones	colle lino orange	



PRELEVEMENT : P061
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Chambre 5	Sol - Toutes zones	ragréage	



PRELEVEMENT : P062
OUVRAGE

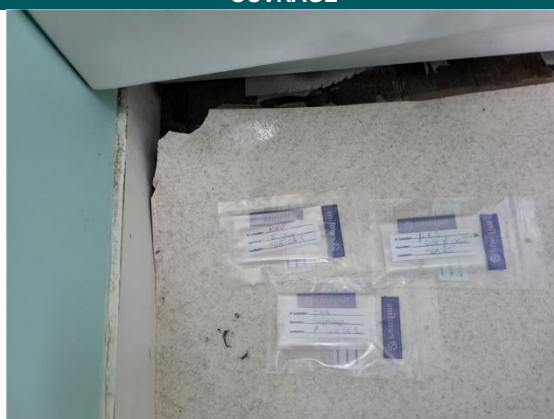


Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - SDB 5	Sol - Toutes zones	lino gris	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

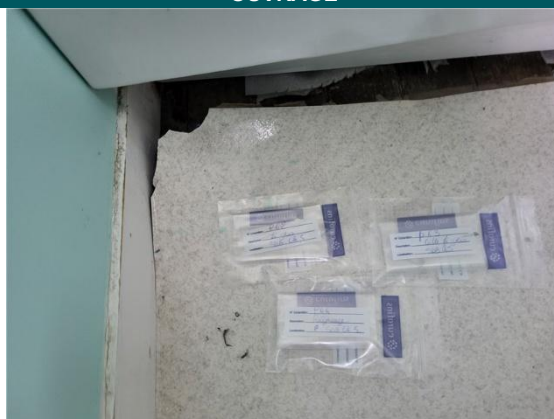
PRELEVEMENT : P063
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - SDB 5	Sol - Toutes zones	colle lino gris	



PRELEVEMENT : P064
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - SDB 5	Sol - Toutes zones	ragréage	



PRELEVEMENT : P065
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
1er - Chambre 5	mur périphérique - Toutes zones	bande calicot	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P066
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
1er - Chambre 5	Plafond - Toutes zones	bande calicot

**PRESENCE OU ABSENCE
D'AMIANTE :**



PRELEVEMENT : P067
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
1er - SDB 5	mur périphérique - Toutes zones	bande calicot

**PRESENCE OU ABSENCE
D'AMIANTE :**



PRELEVEMENT : P068
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
1er - SDB 5	Plafond - Toutes zones	bande calicot

**PRESENCE OU ABSENCE
D'AMIANTE :**



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

PRELEVEMENT : P069

Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :	
1er - Dégagement 2	mur refend - Toutes zones	enduit plâtre		

**PRELEVEMENT : P070
OUVRAGE**


Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :	
1er - SDB 5	mur - Toutes zones	colle de faïence		

**PRELEVEMENT : P071
OUVRAGE**


Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :	
2ème - Chambre 11	Sol - Toutes zones	lino orange		

PRELEVEMENT : P072
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
2ème - Chambre 11	Sol - Toutes zones	colle lino orange	



PRELEVEMENT : P073
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
2ème - Chambre 11	Sol - Toutes zones	ragréage	



PRELEVEMENT : P074
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
2ème - Chambre 10	Mur refend - Toutes zones	enduit plâtre	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P075
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
2ème - Chambre 9	Mur - Toutes zones	bande calicot	



PRELEVEMENT : P076
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
2ème - Chambre 9	Plafond - Toutes zones	bande calicot	



PRELEVEMENT : P077
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
2ème - SDB 10	Sol - Toutes zones	lino gris	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P078
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
2ème - SDB 10	Sol - Toutes zones	colle lino gris

**PRESENCE OU ABSENCE
D'AMIANTE :**



PRELEVEMENT : P079
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
2ème - SDB 10	Sol - Toutes zones	ragréage

**PRESENCE OU ABSENCE
D'AMIANTE :**



PRELEVEMENT : P080
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
2ème - SDB 10	mur périphérique - Toutes zones	bande calicot

**PRESENCE OU ABSENCE
D'AMIANTE :**



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P081
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
2ème - SDB 10	Plafond - Toutes zones	bande calicot

**PRESENCE OU ABSENCE
D'AMIANTE :**



PRELEVEMENT : P082
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
2ème - SDB 10	Mur - Toutes zones	colle de plinthe bois

**PRESENCE OU ABSENCE
D'AMIANTE :**



PRELEVEMENT : P083
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
2ème - SDB 10	Mur - Toutes zones	colle de faïence

**PRESENCE OU ABSENCE
D'AMIANTE :**



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P084
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
2ème - Circulation	Plafond - Toutes zones	colle pare vapeur laine de verre	



PRELEVEMENT : P085
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
Façades - Façades Extérieur	façade - Toutes zones	enduit ciment faux colombage	



PRELEVEMENT : P086
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
2ème - Circulation	Sol - Toutes zones	lino vert	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

PRELEVEMENT : P087
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
2ème - Circulation	Sol - Toutes zones	colle lino vert	



PRELEVEMENT : P088
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
2ème - Circulation	Sol - Toutes zones	ragréage	



PRELEVEMENT : P089
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
2ème - Cage d'escalier 5	Mur périphérique - Toutes zones	enduit plâtre	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P090
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
Façades - Façades Extérieur	façade - Toutes zones	joint brique	



PRELEVEMENT : P091
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
Façades - Façades Extérieur	menuiserie - Toutes zones	appui de fenêtre	



PRELEVEMENT : P092
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
Ext - Garage	Mur - Toutes zones	joint d'assemblage entre soubassement et préfabriqué	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

PRELEVEMENT : P093
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
----------------	--------------	---------------------

Ext - Garage	Mur - Toutes zones	béton préfabriqué
--------------	--------------------	-------------------

**PRESENCE OU ABSENCE
D'AMIANTE :**



PRELEVEMENT : P094
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
----------------	--------------	---------------------

Ext - Garage	Mur pignon haut - Toutes zones	plaque plane
--------------	-----------------------------------	--------------

**PRESENCE OU ABSENCE
D'AMIANTE :**



PRELEVEMENT : P095
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit
----------------	--------------	---------------------

Ext - Garage	mur menuiserie - Toutes zones	béton
--------------	----------------------------------	-------

**PRESENCE OU ABSENCE
D'AMIANTE :**



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

PRELEVEMENT : P096
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
Ext - Garage	Façade extérieur - Toutes zones	enduit extérieur	



PRELEVEMENT : P097
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
Ext - Garage	Façade extérieur - Toutes zones	enduit extérieur	



PRELEVEMENT : P098
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :
Ext - Garage	Sol - Toutes zones	enrobé	



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



PROCES VERBAUX D'ANALYSES LABORATOIRE



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Document 1



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022583-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-001 - Référence P001-1er SS - Cave n°4 - Sol - Sol - Béton, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005504-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:30 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005404-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:13, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 13/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	26W014158-001 - P001-1er SS - Cave n°4 - Sol - - Sol - Béton	Matériau dur de type mortier, béton, chape (de différentes couleurs)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005504-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:30 Page 2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005404-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:13, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 2

Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022584-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-002 - Référence P002-1er - Chambre 3 - Toutes zones - Fenêtre - colle tablette bois,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005505-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:30 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005405-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:13, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 13/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
002	26W014158-002 - P002-1er - Chambre 3 - Toutes zones - Fenêtre - colle tablette bois	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005505-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:30 Page 2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005405-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:13, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 3



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022585-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-003 - Référence P003-1er SS - dégagement n°1 - Toutes zones - Mur - joint brique,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes
Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005506-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:30 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005406-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:13, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
003	26W014158-003 - P003-1er SS - dégagement n°1 - Toutes zones - Mur - joint brique	Matériau semi-dur de type joint (cémenteux) (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (clair)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005506-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:30 Page 2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005406-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:13, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 4



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022586-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-004 - Référence *P004-1er SS - dégagement n°1 - Toutes zones - Mur - joint pierre*,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005507-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:30 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005407-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:13, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004	26W014158-004 - P004-1er SS - dégagement n°1 - Toutes zones - Mur - joint pierre	Matériau semi-dur de type joint (cimenteux) (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (clair)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005507-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:30 Page 2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005407-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:13, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 5



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022587-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-005 - Référence P005-1er SS - Cave n°3 - Toutes zones - Plafond - enduit plâtre,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005508-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:30 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005408-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:13, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	26W014158-005 - P005-1er SS - Cave n°3 - Toutes zones - Plafond - enduit plâtre	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005508-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:30 Page 2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005408-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:13, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 6



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022588-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-006 - Référence P006-1er SS - Cave n°3 - Toutes zones - Mur - enduit ciment, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005509-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:30 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005409-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
006	26W014158-006 - P006-1er SS - Cave n°3 - Toutes zones - Mur - enduit ciment	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005509-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:30 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005409-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 7



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022589-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-007 - Référence P007-1er SS - dégagement n°2 - Toutes zones - Sol - Béton, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005510-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005410-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
007	26W014158-007 - P007-1er SS - dégagement n°2 - Toutes zones - Sol - Béton	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005510-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005410-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 8



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022590-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-008 - Référence *P008-1er - Chambre 3 - Toutes zones - mur périphérique - enduit plâtre*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005511-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005411-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
008	26W014158-008 - P008-1er - Chambre 3 - Toutes zones - mur périphérique - enduit plâtre	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005511-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005411-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 9



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022591-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-009 - Référence P009-1er SS - dégagement n°2 - Toutes zones - Mur - joint brique,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005512-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005412-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
009	26W014158-009 - P009-1er SS - dégagement n°2 - Toutes zones - Mur - joint brique	Matériau semi-dur de type joint (cémenteux) (gris) ; matériau dur de type brique (marron)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005512-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005412-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 10



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022592-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-010 - Référence *P010-1er SS - dégagement n°2 - Toutes zones - Mur - joint pierre*,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005513-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005413-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 13/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
010	26W014158-010 - P010-1er SS - dégagement n°2 - Toutes zones - Mur - joint pierre	Matériau semi-dur de type joint (cimenteux) (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (clair)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005513-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005413-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 11

Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022593-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-011 - Référence P011-1er SS - Cave n°6 - Toutes zones - Plafond - enduit plâtre,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005514-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005414-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 13/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
011	26W014158-011 - P011-1er SS - Cave n°6 - Toutes zones - Plafond - enduit plâtre	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005514-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005414-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Document 12



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022594-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-012 - Référence P012-1er SS - Cave n°6 - Toutes zones - Mur - enduit ciment, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005515-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005415-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 13/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
012	26W014158-012 - P012-1er SS - Cave n°6 - Toutes zones - Mur - enduit ciment	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (cimenteux) (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005515-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005415-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 13



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022595-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-013 - Référence *P013-1er SS - Cage d'escalier 2 - Toutes zones - Mur - enduit platre*,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005516-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005416-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 13/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
013	26W014158-013 - P013-1er SS - Cage d'escalier 2 - Toutes zones - Mur - enduit platre	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005516-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005416-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 14



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022596-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-014 - Référence *P014-1er SS - Cage d'escalier 2 - Toutes zones - Plafond - peinture*,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005517-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005417-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 13/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
014	26W014158-014 - P014-1er SS - Cage d'escalier 2 - Toutes zones - Plafond - peinture	Matériau de type peinture (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005517-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:31 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005417-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:14, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Document 15



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022597-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-015 - Référence P015-1er SS - Cage d'escalier 2 - Toutes zones - Plafond - bande calicot, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005518-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005418-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
015	26W014158-015 - P015-1er SS - Cage d'escalier 2 - Toutes zones - Plafond - bande calicot	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005518-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005418-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 16



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022598-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-016 - Référence *P016-1er SS - Cage d'escalier 2 - Toutes zones - Mur - bande calicot*,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005519-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005419-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 13/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
016	26W014158-016 - P016-1er SS - Cage d'escalier 2 - Toutes zones - Mur - bande calicot	Matériau fibreux de type papier peint (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005519-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005419-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Document 17



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022599-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-017 - Référence P017-RDC - Circulation 2 - Toutes zones - Sol - colle de carrelage,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005520-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005420-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
017	26W014158-017 - P017-RDC - Circulation 2 - Toutes zones - Sol - colle de carrelage	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) (tacheté) ; matériau semi-dur de type enduit (cimenteux) (gris) (clair)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005520-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005420-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 18



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022600-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-018 - Référence *P018-RDC - Circulation 2 - Toutes zones - Sol - colle de plinthe*,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005521-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005421-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 13/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
018	26W014158-018 - P018-RDC - Circulation 2 - Toutes zones - Sol - colle de plinthe	Matériau de type colle (jaune) ; matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) (tacheté) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (clair)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005521-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005421-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 19



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022601-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-019 - Référence *P019-RDC - Circulation 2 - Toutes zones - Mur - bande calicot*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005522-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005422-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 13/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
019	26W014158-019 - P019-RDC - Circulation 2 - Toutes zones - Mur - bande calicot	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005522-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005422-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Document 20



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022602-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-020 - Référence P020-RDC - Circulation 2 - Toutes zones - Plafond - bande calicot,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005523-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005423-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
020	26W014158-020 - P020-RDC - Circulation 2 - Toutes zones - Plafond - bande calicot	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005523-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005423-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 21



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022603-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-021 - Référence P021-RDC - Circulation 2 - Toutes zones - mur refend - enduit plâtre,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005524-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005424-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
021	26W014158-021 - P021-RDC - Circulation 2 - Toutes zones - mur refend - enduit platre	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005524-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page 2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005424-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 22



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022604-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-022 - Référence P022-RDC - Pièce 3 pièce d'eau - Toutes zones - Plafond - bande calicot, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005525-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005425-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
022	26W014158-022 - P022-RDC - Pièce 3 pièce d'eau - Toutes zones - Plafond - bande calicot	Matériau fibreux de type papier peint (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005525-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005425-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 23



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022605-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-023 - Référence P023-RDC - Pièce 3 pièce d'eau - Toutes zones - mur périphérique - bande calicot, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005526-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005426-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
023	26W014158-023 - P023-RDC - Pièce 3 pièce d'eau - Toutes zones - mur périphérique - bande calicot	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005526-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:32 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005426-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 24



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022606-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-024 - Référence P024-RDC - Pièce 3 pièce d'eau - Toutes zones - mur - colle de faïence, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005527-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005427-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 13/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
024	26W014158-024 - P024-RDC - Pièce 3 pièce d'eau - Toutes zones - mur - colle de faïence	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (beige)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005527-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005427-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:15, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 25



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022607-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-025 - Référence P025-RDC - Pièce 3 pièce d'eau - Toutes zones - mur refend - enduit plâtre, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005528-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005428-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 13/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
025	26W014158-025 - P025-RDC - Pièce 3 pièce d'eau - Toutes zones - mur refend - enduit plâtre	Matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005528-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005428-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 26



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022608-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-026 - Référence P026-RDC - Pièce 3 pièce d'eau - Toutes zones - mur - colle plinthe,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005529-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005429-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
026	26W014158-026 - P026-RDC - Pièce 3 pièce d'eau - Toutes zones - mur - colle plinthe	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (cimenteux) (blanc)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005529-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005429-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 27

Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022636-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-054 - Référence *P054-1er - SDB 3 - Toutes zones - mur périphérique - bande calicot*,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005557-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005457-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
054	26W014158-054 - P054-1er - SDB 3 - Toutes zones - mur périphérique - bande calicot	Matériau de type peinture (vert) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)	MOLP * / SY3H	2 - / 2 - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005557-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005457-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 28



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022637-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-055 - Référence *P055-1er - SDB 3 - Toutes zones - mur refend - enduit plâtre*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005558-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005458-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
055	26W014158-055 - P055-1er - SDB 3 - Toutes zones - mur refend - enduit plâtre	Matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005558-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005458-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 29



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022638-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-056 - Référence *P056-1er - Dégagement 2 - Toutes zones - Sol - lino vert*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005559-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005459-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
056	26W014158-056 - P056-1er - Dégagement 2 - Toutes zones - Sol - lino vert	Matériau souple de type revêtement de sol (vert) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005559-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005459-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 30



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022639-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-057 - Référence P057-1er - Dégagement 2 - Toutes zones - Sol - colle lino vert, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005560-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005460-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
057	26W014158-057 - P057-1er - Dégagement 2 - Toutes zones - Sol - colle lino vert	Matériau souple de type revêtement de sol (vert) ; matériau de type colle (jaune)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005560-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005460-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 31



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022640-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-058 - Référence *P058-1er - Dégagement 2 - Toutes zones - Sol - ragréage*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005561-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005461-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
058	26W014158-058 - P058-1er - Dégagement 2 - Toutes zones - Sol - ragréage	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005561-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005461-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 32



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022641-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-059 - Référence *P059-1er - Chambre 5 - Toutes zones - Sol - lino orange*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005562-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005462-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
059	26W014158-059 - P059-1er - Chambre 5 - Toutes zones - Sol - lino orange	Matériau souple de type revêtement de sol (rose) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005562-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005462-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 33



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022642-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-060 - Référence P060-1er - Chambre 5 - Toutes zones - Sol - colle lino orange, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005563-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005463-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
060	26W014158-060 - P060-1er - Chambre 5 - Toutes zones - Sol - colle lino orange	Matériau souple de type revêtement de sol (rose) ; matériau de type colle (jaune)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005563-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005463-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 34



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022643-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-061 - Référence *P061-1er - Chambre 5 - Toutes zones - Sol - ragréage*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005564-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:37 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005464-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
061	26W014158-061 - P061-1er - Chambre 5 - Toutes zones - Sol - ragréage	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005564-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:37 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005464-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 35



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022644-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-062 - Référence *P062-1er* - SDB 5 - Toutes zones - Sol - lino gris, prélevé par vos soins,
et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005565-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:37 Page1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005465-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
062	26W014158-062 - P062-1er - SDB 5 - Toutes zones - Sol - lino gris	Matériau souple de type revêtement de sol (blanc)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005565-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:37 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005465-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 36



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022645-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-063 - Référence *P063-1er* - SDB 5 - Toutes zones - Sol - colle lino gris, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ


GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005566-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:42 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005466-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
063	26W014158-063 - P063-1er - SDB 5 - Toutes zones - Sol - colle lino gris	Matériau souple de type revêtement de sol (blanc)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005566-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:42 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005466-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 37

Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022646-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-064 - Référence *P064-1er* - SDB 5 - Toutes zones - Sol - ragréage, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005567-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:42 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005467-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
064	26W014158-064 - P064-1er - SDB 5 - Toutes zones - Sol - ragréage	Matériau souple de type revêtement de sol (blanc)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005567-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:42 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005467-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 38



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022647-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-065 - Référence P065-1er - Chambre 5 - Toutes zones - mur périphérique - bande calicot, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005568-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:42 Page1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005468-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
065	26W014158-065 - P065-1er - Chambre 5 - Toutes zones - mur périphérique - bande calicot	Matériau fibreux de type papier peint (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / SY3H	4 - / 4 - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005568-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:42 Page2/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005468-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)". "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVELC
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 39



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022648-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-066 - Référence *P066-1er - Chambre 5 - Toutes zones - Plafond - bande calicot*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005569-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:42 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005469-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
066	26W014158-066 - P066-1er - Chambre 5 - Toutes zones - Plafond - bande calicot	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / SY3H	4 - / 4 - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005569-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:42 Page 2/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005469-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)". "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVELC
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 40



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022649-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-067 - Référence *P067-1er - SDB 5 - Toutes zones - mur périphérique - bande calicot*,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005570-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:42 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005470-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
067	26W014158-067 - P067-1er - SDB 5 - Toutes zones - mur périphérique - bande calicot	Matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / SY3H	4 - / 4 - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005570-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:42 Page2/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005470-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)". "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVELC
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 41

Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022650-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-068 - Référence *P068-1er* - SDB 5 - Toutes zones - Plafond - bande calicot, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005571-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:42 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005471-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
068	26W014158-068 - P068-1er - SDB 5 - Toutes zones - Plafond - bande calicot	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / SY3H	4 - / 4 - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005571-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:42 Page 2/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005471-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:20, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)". "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVELC
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 42



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022651-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-069 - Référence *P069-1er - Dégagement 2 - Toutes zones - mur refend - enduit plâtre*,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005572-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
069	26W014158-069 - P069-1er - Dégagement 2 - Toutes zones - mur refend - enduit plâtre	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005572-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 43



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022652-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-070 - Référence *P070-1er* - SDB 5 - Toutes zones - mur - colle de faïence, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005573-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
070	26W014158-070 - P070-1er - SDB 5 - Toutes zones - mur - colle de faïence	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	- *	- / - *	- *	Couche(s) non concernée(s) par la demande

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005573-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 44



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022653-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-071 - Référence P071-2ème - Chambre 11 - Toutes zones - Sol - lino orange, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005574-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
071	26W014158-071 - P071-2ème - Chambre 11 - Toutes zones - Sol - lino orange	Matériau souple de type revêtement de sol (orange)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005574-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 45



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022654-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-072 - Référence P072-2ème - Chambre 11 - Toutes zones - Sol - colle lino orange,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005575-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
072	26W014158-072 - P072-2ème - Chambre 11 - Toutes zones - Sol - colle lino orange	Matériau souple de type revêtement de sol (orange) ; matériau de type colle (jaune)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr





GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005575-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Document 46



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022655-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-073 - Référence P073-2ème - Chambre 11 - Toutes zones - Sol - ragréage, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005576-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
073	26W014158-073 - P073-2ème - Chambre 11 - Toutes zones - Sol - ragréage	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005576-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 47



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022656-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-074 - Référence P074-2ème - Chambre 10 - Toutes zones - Mur refend - enduit plâtre,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005577-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43 Page 1/2
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
074	26W014158-074 - P074-2ème - Chambre 10 - Toutes zones - Mur refend - enduit plâtre	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005577-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 48



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022657-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-075 - Référence P075-2ème - Chambre 9 - Toutes zones - Mur périphérique - bande calicot, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005578-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
075	26W014158-075 - P075-2ème - Chambre 9 - Toutes zones - Mur périphérique - bande calicot	Matériau de type peinture (orange) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / WVTV	2 - / 2 - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005578-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)". "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVELC
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 49



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022658-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-076 - Référence P076-2ème - Chambre 9 - Toutes zones - Plafond - bande calicot,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005579-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
076	26W014158-076 - P076-2ème - Chambre 9 - Toutes zones - Plafond - bande calicot	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / WVTV	2 - / 2 - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005579-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)". "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVELC
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 50



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022659-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-077 - Référence P077-2ème - SDB 10 - Toutes zones - Sol - lino gris, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005580-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43 Page 1/2
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
077	26W014158-077 - P077-2ème - SDB 10 - Toutes zones - Sol - lino gris	Matériau souple de type revêtement de sol (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005580-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:43	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 51



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022660-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-078 - Référence *P078-2ème - SDB 10 - Toutes zones - Sol - colle lino gris*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005581-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:44 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
078	26W014158-078 - P078-2ème - SDB 10 - Toutes zones - Sol - colle lino gris	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005581-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:44	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 52



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022661-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-079 - Référence P079-2ème - SDB 10 - Toutes zones - Sol - ragréage, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005582-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:44 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
079	26W014158-079 - P079-2ème - SDB 10 - Toutes zones - Sol - ragréage	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005582-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:44	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 53



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022662-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-080 - Référence P080-2ème - SDB 10 - Toutes zones - mur périphérique - bande calicot, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005583-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:44 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
080	26W014158-080 - P080-2ème - SDB 10 - Toutes zones - mur périphérique - bande calicot	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (vert) + (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces	- / - *	- / - *	- *	Couche(s) non concernée(s) par la demande

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005583-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:44	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 54



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022663-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-081 - Référence *P081-2ème - SDB 10 - Toutes zones - Plafond - bande calicot*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005485-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:27 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
081	26W014158-081 - P081-2ème - SDB 10 - Toutes zones - Plafond - bande calicot	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / WVTV	2 - / 2 - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005485-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:27	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)". "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVELC
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 55



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022664-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-082 - Référence *P082-2ème - SDB 10 - Toutes zones - Mur - colle de plinthe bois*,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005486-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:27 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
082	26W014158-082 - P082-2ème - SDB 10 - Toutes zones - Mur - colle de plinthe bois	Matériau de type colle (friable) (jaune)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (vert) + (marron)	MOLP * / WVTV	2 - / 2 - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005486-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:27	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)". "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVELC
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 56



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022665-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-083 - Référence *P083-2ème - SDB 10 - Toutes zones - Mur - colle de faïence*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005487-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:27 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
083	26W014158-083 - P083-2ème - SDB 10 - Toutes zones - Mur - colle de faïence	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) (clair)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / WVTV	2 - / 2 - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005487-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:27	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)". "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVELC
 Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 57



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022666-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-084 - Référence P084-2ème - Circulation - Toutes zones - Plafond - colle pare vapeur
laine de verre, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005488-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:27 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
084	26W014158-084 - P084-2ème - Circulation - Toutes zones - Plafond - colle pare vapeur laine de verre	Matériau souple fibreux de type papier, carton (bitumineux) (marron) ; matériau de type colle (jaune) en traces	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau fibreux de type isolant (jaune)	MOLP * / WVTV	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005488-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:27	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 58



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022667-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-085 - Référence *P085-Façades - Façades Extérieur - Toutes zones - façade - enduit ciment faux colombage*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005489-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
085	26W014158-085 - P085-Façades - Extérieur - Toutes zones - façade - enduit ciment faux colombage	Matériau dur (cimenteux) (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005489-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 59



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022668-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-086 - Référence *P086-2ème - Circulation - Toutes zones - Sol - lino vert*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005490-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28 Page 1/2
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
086	26W014158-086 - P086-2ème - Circulation - Toutes zones - Sol - lino vert	Matériau souple de type revêtement de sol (vert)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005490-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 60



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022669-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-087 - Référence P087-2ème - Circulation - Toutes zones - Sol - colle lino vert, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes
Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005491-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
087	26W014158-087 - P087-2ème - Circulation - Toutes zones - Sol - colle lino vert	Matériau souple de type dalle de sol (vert)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005491-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 61



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022670-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-088 - Référence *P088-2ème - Circulation - Toutes zones - Sol - ragréage*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005492-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
088	26W014158-088 - P088-2ème - Circulation - Toutes zones - Sol - ragréage	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (rose)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005492-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 62



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022671-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-089 - Référence P089-2ème - Cage d'escalier 5 - Toutes zones - Mur périphérique -
Enduit, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005493-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
089	26W014158-089 - P089-2ème - Cage d'escalier 5 - Toutes zones - Mur périphérique -	Matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005493-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 63



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022672-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-090 - Référence *P090-Façades - Façades Extérieur - Toutes zones - façade - joint brique*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005494-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
090	26W014158-090 - P090-Façades - Façades Extérieur - Toutes zones - façade - joint brique	Matériau dur (granulaire) (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005494-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 64



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022673-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-091 - Référence *P091-Façades - Façades Extérieur - Toutes zones - menuiserie - appu. de fenêtre*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005495-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
091	26W014158-091 - P091-Façades - Façades Extérieur - Toutes zones - menuiserie - appui de fenêtre	Matériau dur de type ciment (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr





GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005495-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Document 65



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022674-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-092 - Référence P092-Ext - Garage - Toutes zones - Mur - joint d'assemblage entre soubassement et préfabriqué, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005496-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
092	26W014158-092 - P092-Ext - Garage - Toutes zones - Mur - joint d'assemblage entre soubassement et préfabriqué	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau dur (granulaire) (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005496-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 66



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022675-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-093 - Référence P093-Ext - Garage - Toutes zones - Mur - béton préfabriqué, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005497-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
093	26W014158-093 - P093-Ext - Garage - Toutes zones - Mur - béton préfabriqué	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005497-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:28	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 67



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022676-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-094 - Référence *P094-Ext - Garage - Toutes zones - Mur pignon haut - plaque plane*,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes
Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005498-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:29 Page 1/2
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
094	26W014158-094 - P094-Ext - Garage - Toutes zones - Mur pignon haut - plaque plane	Matériau dur de type plaque (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005498-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:29	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 68



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022677-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-095 - Référence P095-Ext - Garage - Toutes zones - mur menuiserie - béton, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005499-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:29 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
095	26W014158-095 - P095-Ext - Garage - Toutes zones - mur menuiserie - béton	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005499-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:29	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 69



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022678-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-096 - Référence P096-Ext - Garage - Toutes zones - Façade extérieur - enduit extérieur, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005500-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:29 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
096	26W014158-096 - P096-Ext - Garage - Toutes zones - Façade extérieur - enduit extérieur	Matériau semi-dur (cimenteux) (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005500-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:29	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 70



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022679-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-097 - Référence P097-Ext - Garage - Toutes zones - Façade extérieur - enduit extérieur, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005501-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:29 Page 1/2
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
097	26W014158-097 - P097-Ext - Garage - Toutes zones - Façade extérieur - enduit extérieur	Matériau semi-dur (cimenteux) (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005501-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:29	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 71

Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022680-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-098 - Référence *P098-Ext - Garage - Toutes zones - Sol - enrobé*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005502-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:29 Page 1/3
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
098	26W014158-098 - P098-Ext - Garage - Toutes zones - Sol - enrobé	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris) (clair)	MOLP * / SY3H	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris) (clair)	MET * / M6XJ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * / SY3H	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * / M6XJ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005502-01
 Dossier N° : 26GE003752
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:29
 Date de réception : 13/04/2026
 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Date de réception : 10/04/2026

Page 2/3

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / SY3H	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / M6XJ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné (noir)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO84179) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050 et IMA « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005502-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:29	Page 3/3
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019.

Le « - » indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Dans le cadre des essais appliqués au composant de l'échantillon susceptible de contenir de l'amiante délibérément ajouté, l'analyse par microscopie électronique en transmission (MET) est réalisée à partir de trois prises d'essai regroupées en une seule préparation et une grille (indication : MET 1/1). Dans le cadre des essais appliqués à la partie de l'échantillon susceptible de contenir de l'amiante naturellement présent, chaque préparation MET donne lieu à deux grilles.

NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante



Marie Christelle PIERREVELC
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 72



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022609-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-027 - Référence P027-RDC - Pièce 3 pièce d'eau - Toutes zones - Sol - colle de carrelage, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005530-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005430-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 13/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
027	26W014158-027 - P027-RDC - Pièce 3 pièce d'eau - Toutes zones - Sol - colle de carrelage	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (clair) en traces	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005530-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page 2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005430-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 13/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 73



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022610-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-028 - Référence *P028-RDC - Cuisine - Toutes zones - Sol - lino*, prélevé par vos soins,
et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005531-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005431-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
028	26W014158-028 - P028-RDC - Cuisine - Toutes zones - Sol - lino	Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005531-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005431-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 74



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022611-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-029 - Référence P029-RDC - Cuisine - Toutes zones - Sol - colle de lino, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005532-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005432-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
029	26W014158-029 - P029-RDC - Cuisine - Toutes zones - Sol - colle de lino	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / MA4T	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005532-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005432-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 75



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022612-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-030 - Référence P030-RDC - Cuisine - Toutes zones - Sol - ragréage, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005533-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005433-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
030	26W014158-030 - P030-RDC - Cuisine - Toutes zones - Sol - ragréage	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005533-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005433-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 76



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022613-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-031 - Référence *P031-RDC - Cuisine - Toutes zones - Sol - primaire d'accroche*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005534-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005434-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
031	26W014158-031 - P031-RDC - Cuisine - Toutes zones - Sol - primaire d'accroche	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr





GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005534-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005434-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Document 77

Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022614-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-032 - Référence P032-RDC - Chambre 2 - Toutes zones - Sol - lino, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005535-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005435-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
032	26W014158-032 - P032-RDC - Chambre 2 - Toutes zones - Sol - lino	Matériau souple de type revêtement de sol (rose)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005535-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:33 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005435-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:16, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 78



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022615-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-033 - Référence P033-RDC - Chambre 2 - Toutes zones - Sol - colle de lino, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005536-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005436-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
033	26W014158-033 - P033-RDC - Chambre 2 - Toutes zones - Sol - colle de lino	Matériau souple de type revêtement de sol (rose)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005536-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005436-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 79



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022616-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-034 - Référence P034-RDC - Chambre 2 - Toutes zones - Sol - ragréage, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005537-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005437-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
034	26W014158-034 - P034-RDC - Chambre 2 - Toutes zones - Sol - ragréage	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005537-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005437-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 80



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022617-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-035 - Référence P035-RDC - Chambre 2 - Toutes zones - Sol - primaire d'accroche,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005538-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005438-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
035	26W014158-035 - P035-RDC - Chambre 2 - Toutes zones - Sol - primaire d'accroche	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005538-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005438-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 81

Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022618-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-036 - Référence P036-RDC - SDB 1 - Toutes zones - Sol - lino, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005539-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005439-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
036	26W014158-036 - P036-RDC - SDB 1 - Toutes zones - Sol - lino	Matériau souple de type revêtement de sol (blanc) ; matériau de type colle (jaune) en traces	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005539-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005439-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 82



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022619-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-037 - Référence P037-RDC - SDB 1 - Toutes zones - Sol - colle de lino, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005540-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005440-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
037	26W014158-037 - P037-RDC - SDB 1 - Toutes zones - Sol - colle de lino	Matériau souple de type revêtement de sol (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005540-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005540-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 83



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022620-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-038 - Référence P038-RDC - SDB 1 - Toutes zones - Sol - ragréage, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005541-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005441-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
038	26W014158-038 - P038-RDC - SDB 1 - Toutes zones - Sol - ragréage	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005541-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005441-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 84



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022621-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-039 - Référence *P039-1er - Dégagement - Toutes zones - Sol - lino vert*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005542-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005442-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
039	26W014158-039 - P039-1er - Dégagement - Toutes zones - Sol - lino vert	Matériau souple de type revêtement de sol (vert) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005542-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005542-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 85



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022622-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-040 - Référence *P040-1er - Dégagement - Toutes zones - Sol - colle lino vert*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005543-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005443-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
040	26W014158-040 - P040-1er - Dégagement - Toutes zones - Sol - colle lino vert	Matériau souple de type revêtement de sol (vert) ; matériau de type colle (jaune)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005543-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005543-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 86



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022623-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-041 - Référence *P041-1er - Dégagement - Toutes zones - Sol - ragréage*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005544-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005444-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
041	26W014158-041 - P041-1er - Dégagement - Toutes zones - Sol - ragréage	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005544-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:34 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005544-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:17, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 87



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022624-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-042 - Référence *P042-1er - Chambre 3 - Toutes zones - Sol - lino orange*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005545-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page 1/2
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
042	26W014158-042 - P042-1er - Chambre 3 - Toutes zones - Sol - lino orange	Matériau souple de type revêtement de sol (rose) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005545-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 88



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022625-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-043 - Référence *P043-1er - Chambre 3 - Toutes zones - Sol - colle lino orange*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005546-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005446-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
043	26W014158-043 - P043-1er - Chambre 3 - Toutes zones - Sol - colle lino orange	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005546-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005546-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 89



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022626-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-044 - Référence *P044-1er - Chambre 3 - Toutes zones - Sol - ragréage*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005547-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005447-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
044	26W014158-044 - P044-1er - Chambre 3 - Toutes zones - Sol - ragréage	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005547-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005547-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 90



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022627-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-045 - Référence *P045-1er* - SDB 3 - Toutes zones - Sol - lino gris, prélevé par vos soins,
et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ


GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005548-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005448-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
045	26W014158-045 - P045-1er - SDB 3 - Toutes zones - Sol - lino gris	Matériau souple de type revêtement de sol (gris) ; matériau de type colle (jaune)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005548-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005548-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 91



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022628-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-046 - Référence *P046-1er - SDB 3 - Toutes zones - Sol - colle lino gris*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005549-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005449-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
046	26W014158-046 - P046-1er - SDB 3 - Toutes zones - Sol - colle lino gris	Matériau souple de type revêtement de sol (gris) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005549-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005549-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 92



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022629-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-047 - Référence P047-Façades - Façades Extérieur - Toutes zones - façade - joint
ciment de décrocher brique, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005550-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005450-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
047	26W014158-047 - P047-Façades - Façades Extérieur - Toutes zones - façade - joint ciment de décrocher brique	Matériau dur de type ciment (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005550-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005450-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 93



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022630-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-048 - Référence *P048-1er - Dégagement - Toutes zones - Mur périphérique - bande calicot*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005551-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page 1/2
Annule et remplace la version AR-26-Z4-005451-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
Date d'analyse : 14/04/2026
Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
048	26W014158-048 - P048-1er - Dégagement - Toutes zones - Mur périphérique - bande calicot	Matériau de type peinture (gris) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)	MOLP * / SY3H	2 - / 2 - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005551-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005451-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 94



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022631-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-049 - Référence *P049-1er - Chambre 4 - Toutes zones - Mur refend - enduit plâtre*,
prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005584-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:44 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
049	26W014158-049 - P049-1er - Chambre 4 - Toutes zones - Mur refend - enduit plâtre	Matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MOLP * / SY3H	2 - / 2 - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005584-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:44	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)". "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVELC
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 95



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022632-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-050 - Référence P050-1er - Chambre 4 - Toutes zones - Plafond - bande calicot, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005553-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005453-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
050	26W014158-050 - P050-1er - Chambre 4 - Toutes zones - Plafond - bande calicot	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)	MOLP * / SY3H	2 - / 2 - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr





GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005553-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005453-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:18, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Document 96



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022633-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-051 - Référence P051-1er - Chambre 4 - Toutes zones - Radiateur - fillasse raccord robinet de régulation, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005554-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page 1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005454-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
051	26W014158-051 - P051-1er - Chambre 4 - Toutes zones - Radiateur - fillasse raccord robinet de régulation	Matériau de type tresse de fibres (beige) ; matériau semi-dur (friable) (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005554-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:35 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005454-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Document 97



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022634-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-052 - Référence *P052-1er - SDB 3 - Toutes zones - Mur - colle de faïence*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005555-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page 1/2
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
052	26W014158-052 - P052-1er - SDB 3 - Toutes zones - Mur - colle de faïence	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / M6XJ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005555-01	Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36	Page 2/2
Dossier N° : 26GE003752	Date de réception : 13/04/2026	Date d'analyse : 14/04/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752	Référence de suivi du dossier N° : 26W014158	
Reçu au laboratoire le : 13/04/2026	Date de réception : 10/04/2026	
Date d'analyse : 14/04/2026		
Référence dossier Client: 5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.		

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Document 98



Analyses pour le Bâtiment

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Madame Elodie THIERRY
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Notre référence : AR-26-NS-022635-01

Numéro de dossier : 26W014158

Référence de dossier :

5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridel 76000 ROUEN

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 26W014158-053 - Référence *P053-1er* - SDB 3 - Toutes zones - Plafond - bande calicot, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre
F-44308 Nantes

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS ANALYSES POUR LE
 BATIMENT OUEST SAS
 Sous-traitance Bâtiment Nantes
 EUROFINS ABO
 Site de la Géraudière
 Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
 44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005556-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page1/2
 Annule et remplace la version AR-26-Z4-005456-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 26GE003752 Date de réception : 13/04/2026 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752 Référence de suivi du dossier N° : 26W014158
 Reçu au laboratoire le : 13/04/2026 Date de réception : 10/04/2026
 Date d'analyse : 14/04/2026
 Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
053	26W014158-053 - P053-1er - SDB 3 - Toutes zones - Plafond - bande calicot	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	MET * / Q2FS	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
 42 rue des Tisserands
 68124 Wintzenheim, FRANCE
 Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>
 S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
 1-6977
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-Z4-005556-01 Date d'émission de rapport : 14/04/2026 18:36 Page2/2

Annule et remplace la version AR-26-Z4-005456-01 ayant pour date d'émission le 14/04/2026 à 18:19, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 26GE003752

Date de réception : 13/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence laboratoire sous-traitant N° : 26GE003752

Référence de suivi du dossier N° : 26W014158

Reçu au laboratoire le : 13/04/2026

Date de réception : 10/04/2026

Date d'analyse : 14/04/2026

Référence dossier Client:5373847 A - Caserne Gendarmerie BATTESTI Rue Auguste Ridet 76000 ROUEN

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Marie Christelle PIERREVEL
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES

42 rue des Tisserands

68124 Wintzenheim, FRANCE

Tél : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/>

S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DOCUMENT(S) REMI(S)



CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Document : FACTURE FLOCAGE

 37 rue des Mathurins
75008 PARIS 8
Tél : 02 32 85 15 96
Tél portable : 06 43 65 69 95
Email : embatiment.direction@gmail.com

Facture
Adresse Livraison/Chantier
15 Rue Auguste Ridet
Caserne Battesti
76000 ROUEN

 Gendarmerie National
SGAMI QUEST - CSP CHORUS
28 RUE DE LA LA Pilate- CS 40725
35207 Rennes

Numéro	Date	Code client	Date d'échéance	Condition de règlement				
FA00000179	13/10/2021	CL00159	13/10/2021					
Description				Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
Transféré de : Devis N° DE00000285 du 22/03/2021.								
<u>Travaux d'isolation des planchers par projection</u>								
<u>Fourniture et pose</u>								
<u>Localisation: Bat 009- Bat 003- Bat 006 suivant plans</u>								
Protection des zones non traités et du sols.								
Application d'un primaire d'accroche								
Mise en œuvre d'une isolation par projection sur les planchers Protec Thermique'S®= existence thermique R=3 k/w m2 épaisseur 12cm								
Nettoyage du chantier et enlèvement des gravats.								
La couleur après projection est gris clair mais le support peut être repeint après séchage avec une peinture acrylique de la couleur de votre choix pour un rendu esthétique optimal.								
L'application se fait par projection pneumatique à l'eau sur support propre et dépoussiérés à l'aide d'une machine à projeter spécifique.								
dépose et repose à l'existant de l'installation électrique au plafond				1,00	ENS	1 600,00	1 600,00	10,00
<u>Exigible à la prime CEE</u>								
				205,00	M2	173,00	35 465,00	10,00

Siret : 84540011800012 - APE : 4399C - RM : PARIS - N° TVA intracom : FR51845400118 - Capital : 1 000,00 €

RIB: IBAN FR76 3000 4013 0700 0101 6400 866, BIC BNPAFRPPXXX

1 sur 3

Facture N° FA00000179

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).

Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012). Assurance
 décennale obligatoire souscrite auprès de la compagnie d'assurance MMA, située à Rouen, valable en France métropolitaine. Contrat n°145488262

Condition de règlement: à réception de facture

Taux	Base HT	Montant TVA
10,00	37 065,00	3 706,50

Total HT	37 065,00
Total TVA	3 706,50
Total TTC	40 771,50
Acomptes	0,00
Net à payer	40 771,50 €
Solde dû	40 771,50 €

Siret : 84540011800012 - APE : 4399C - RM : PARIS - N° TVA intracom : FR51845400118 - Capital : 1 000,00 €

RIB: IBAN FR76 3000 4013 0700 0101 6400 866, BIC BNPAFRPPXXX

2 sur 3



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N°1301-SD



N°13948*05
(09-2016)

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :
Je soussigné(e) :
Nom Prénom
Adresse Code postal Commune

② NATURE DES LOCAUX
J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :
☐ maison ou immeuble individuel ☐ immeuble collectif ☐ appartement individuel
Autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)
Les travaux sont réalisés dans :
☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble
☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage
Adresse² Commune Code postal
dont je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité)

③ NATURE DES TRAVAUX
J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :
☐ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).
☐ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :
Cocher les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques
☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)
NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.
☐ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.
☐ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.
☐ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1) de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).
☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES
Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :
- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à le
Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.
² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.





"Références obligatoires à rappeler dans toutes correspondances."
NUMERO D'ENGAGEMENT : 1510654844

BON DE COMMANDE

DATE : 03.05.2021

ADRESSE DE FACTURATION Service (Code SE) : M15PLTF035 Pour un envoi électronique : - https://www.chorus-pro.gouv.fr/ - Destinataire Etat : Siret 11000201100044 Pour un envoi par courrier : SGAMI Ouest - CSP CHORUS La dématérialisation des factures est obligatoire pour tous les fournisseurs de l'État depuis le 1er janvier 2020 => Merci d'utiliser le portail Chorus Pro		DESTINATAIRE n° 1001571614 E.M BATIMENT FACADE THERMIQUE 37 RUE DES MATHURINS 75008 PARIS 8	
SERVICE A CONTACTER "Pour toute information sur la commande." SGAMI_O_RGHN_AG308 / MAISON 2 rue du général sarraill 76000 ROUEN Téléphone : 02 35 14 42 93 Courriel : arno-pierre.maison@gendarmerie.interieur.gouv.fr		COMMENTAIRE DA GN76 - 362 - Isolation planchers DEVIS : 285 du 22/03/21 Affaire suivie par : bil.dao.rgnorm@gendarmerie.interieur.gouv.fr	

ADRESSE DE LIVRAISON Caserne Battesti 15 rue Auguste Ridei 76000 ROUEN								
Poste	Désignation	Réf. fournisseur	Qté	Unité	Date de livraison	PU HT	Taux de TVA	Prix HT
1	35412918-P362 Rouen Battesti Isolation				30.08.2021		10%	37 065,00
Commentaire: embatiment.direction@gmail.com								

Conformément à la réglementation, la signature des bons de commande n'est pas nécessaire.

La cheffe de la plate-forme CHORUS
SGAMI OUEST

Antoinette GAN

TOTAL HT (EUR)		37 065,00
Montant hors TVA	Taux de TVA	Montant TVA
37 065,00	10%	3 706,50
TOTAL TVA (EUR)		3 706,50
TOTAL TTC (EUR)		40 771,50

Chorus

La facturation électronique est obligatoire pour la plupart des fournisseurs de la sphère publique.
Pour cela, une seule adresse : <https://www.chorus-pro.gouv.fr/>
Vous y trouverez notre assistante virtuelle Claud'IA qui vous accompagnera dans toutes vos démarches.

Commentaire :

Matière d'ouvrage	Région de Gendarmerie de Normandie Bureau de l'immobilier et du logement 2 rue du Général Sarrail 76000 Rouen		
	/ /		
Adresse de l'opération	Caserne Battesti 15 rue Auguste Ridet 76000 Rouen		
Opération	Réaménagement et réhabilitation thermique du bâtiment 006		Pièce n°
	Echelle Var.	Réf. affaire M305_25BAT76	Existant 06/11/2025
Document	Relevé		Phase REL
Modifications			

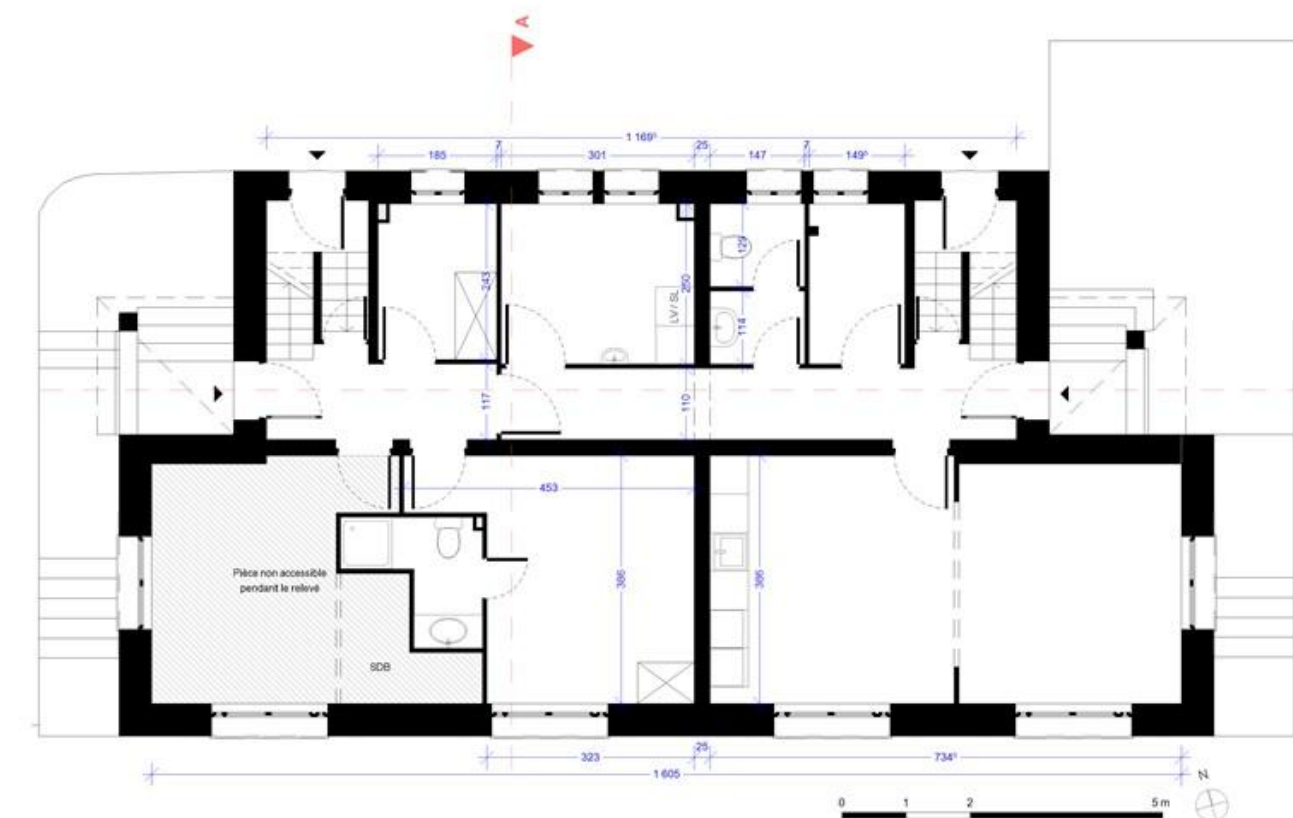
AVERTISSEMENT

Les présents plans sont une représentation graphique de l'ouvrage existant. Ils ne sont en aucun cas le terme d'un diagnostic approfondi. Les études ultérieures détermineront la nécessité éventuelle d'approfondir certaines investigations plus avant.

Architecte		ATELIER 970 s.a.r.l.
		3 quater rue des Prés - 76100 Yvetot tél : 02 35 96 98 50 / fax : 02 35 96 98 11 contact@atelier970.fr www.atelier970.fr

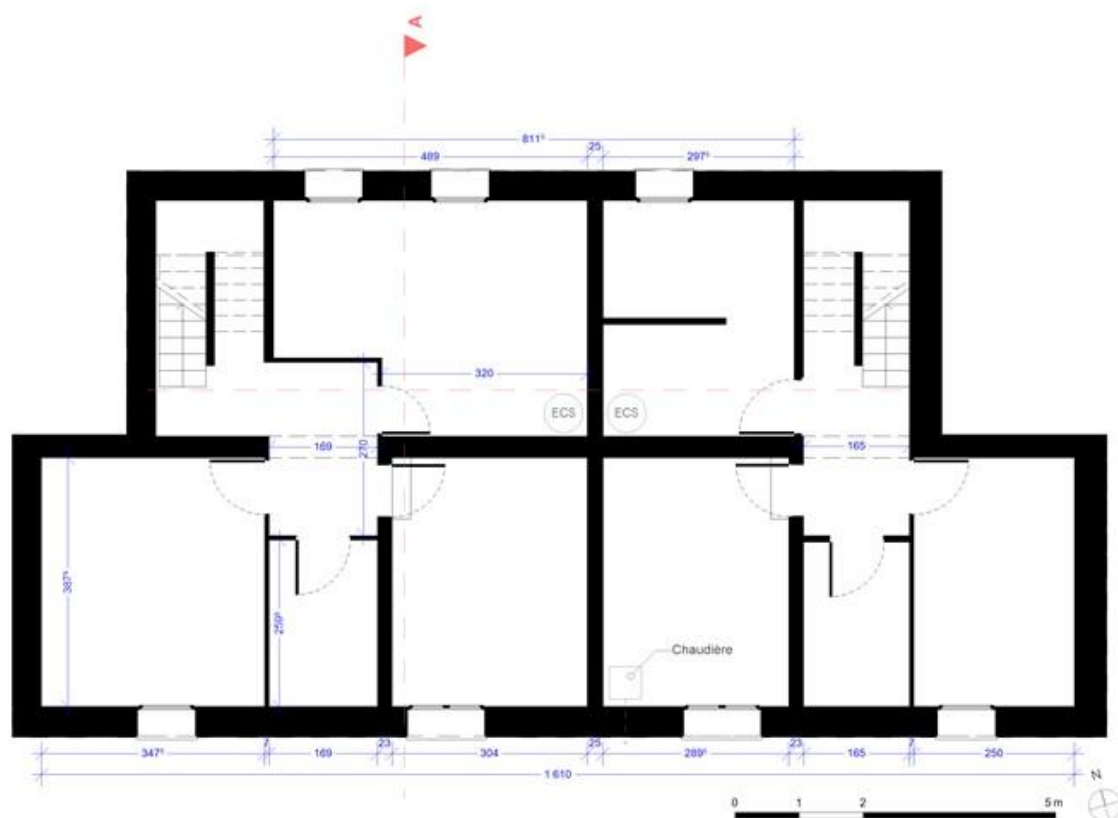


	ATELIER 970 / Honnet & Gosselin 3 quater rue des prés 76190 YVETÔT Tél : 02 35 96 98 50 Fax : 02 35 96 98 11	Réaménagement et réhabilitation thermique du bâtiment 006 Plan de masse	Phase REL	Éch: M305_258AT76	Date: 06/11/2025 02
--	---	--	---------------------	-----------------------------	-------------------------------



	ATELIER 970 / Honnet & Gosselin 3 quater rue des prés 76190 YVETÔT Tél: 02 35 96 98 50 Fax: 02 35 96 98 11	Réaménagement et réhabilitation thermique du bâtiment 006 Plan de rez-de-chaussée	Phase REL	Éch: 1/50° M305_258AT76	Date: 06/11/2025 03
--	---	--	---------------------	-----------------------------------	-------------------------------

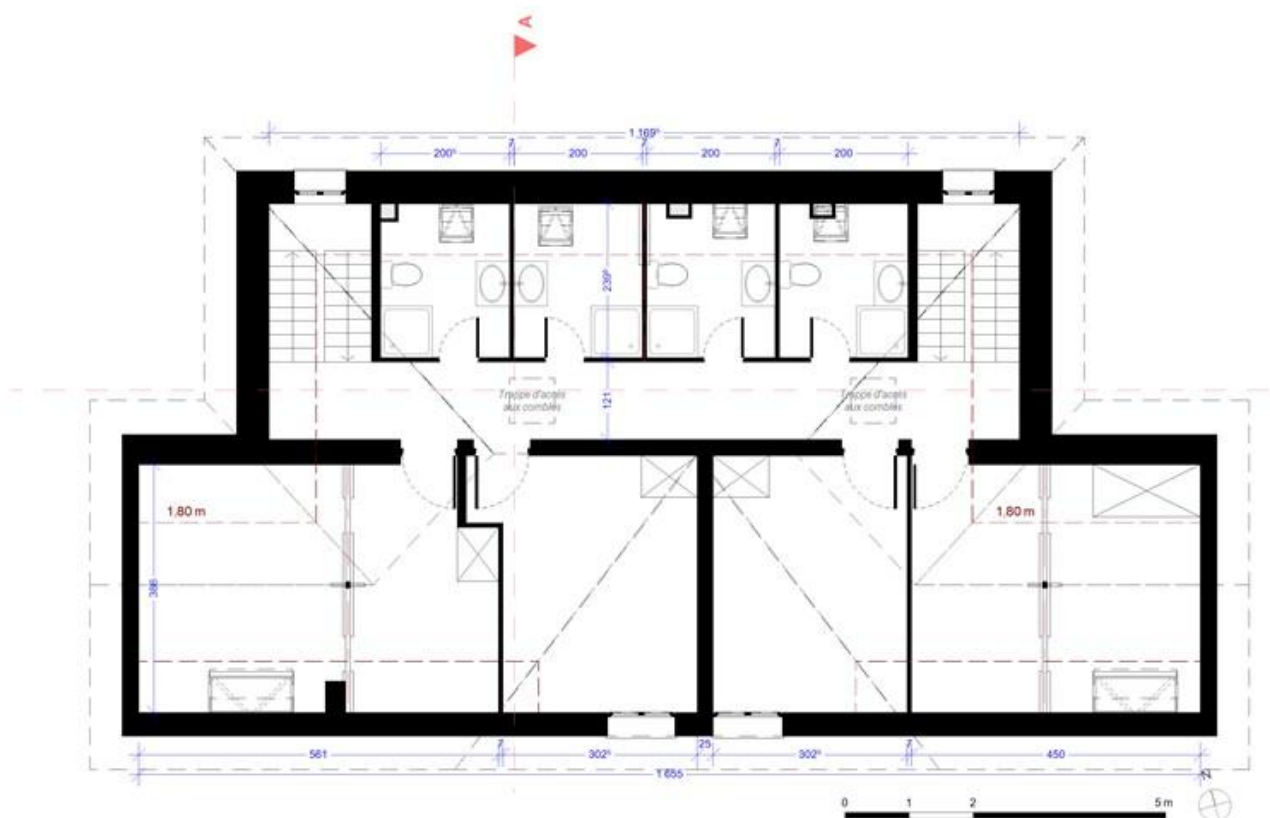
CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



	ATELIER 970 / Honnet & Gosselin 3 quater rue des prés 76190 YVETÔT Tél: 02 35 96 98 50 Fax: 02 35 96 98 11	Réaménagement et réhabilitation thermique du bâtiment 006 Plan de sous-sol	Phase REL	Éch: 1/50 ^e M305_258AT76	Date: 06/11/2025 04
--	---	---	---------------------	---	-------------------------------

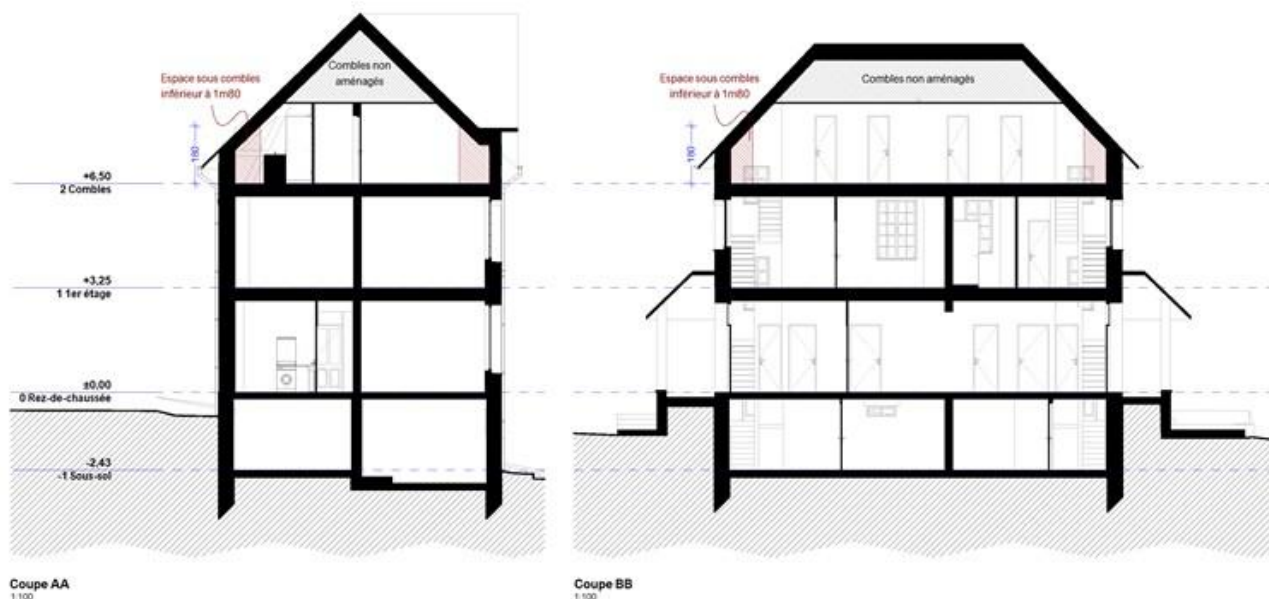


	ATELIER 970 / Honnet & Gosselin 3 quater rue des prés 76190 YVETÔT Tél: 02 35 96 98 50 Fax: 02 35 96 98 11	Réaménagement et réhabilitation thermique du bâtiment 006 Plan de 1er étage	Phase REL	Éch: 1/50° M305_258AT76	Date: 06/11/2025 05
--	---	--	--------------	----------------------------	------------------------

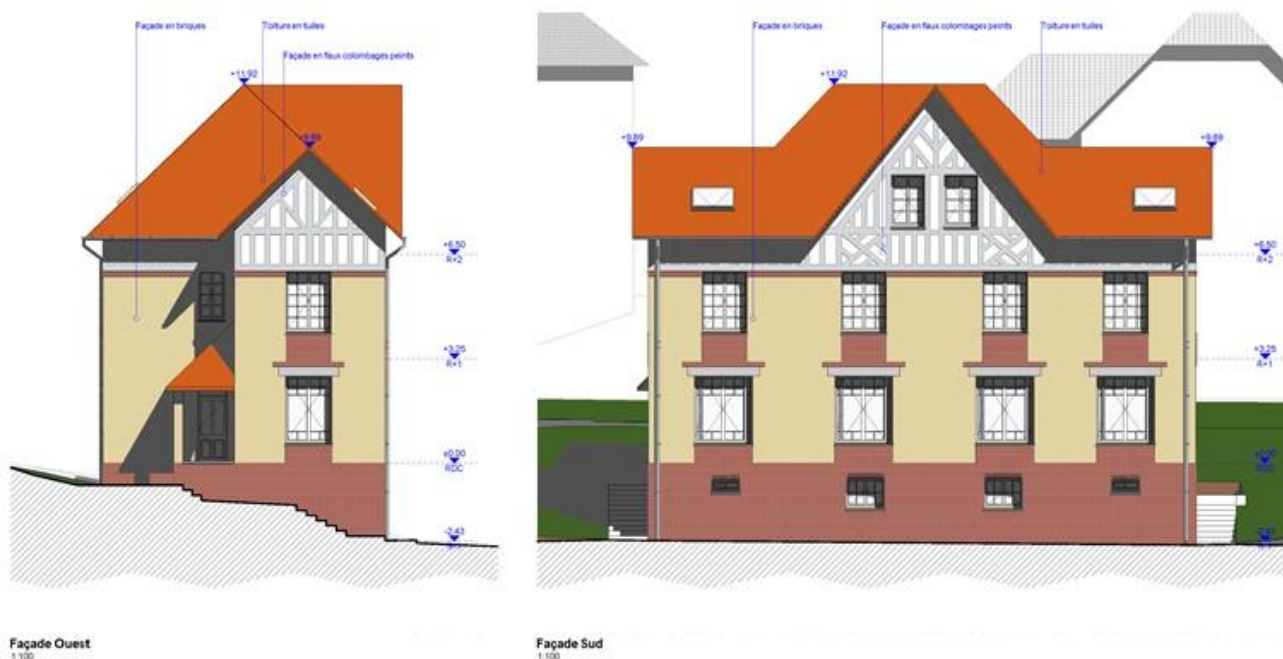


	ATELIER 970 / Honnet & Gosselin 3 quater rue des prés 76190 YVETÔT Tél : 02 35 96 98 50 Fax : 02 35 96 98 11	Réaménagement et réhabilitation thermique du bâtiment 006 Plan de combles	Phase REL	Éch: 1/50° M305_258AT76	Date: 06/11/2025 06
--	---	--	---------------------	-----------------------------------	-------------------------------

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ



	ATELIER 970 / Honnet & Gosselin		Réaménagement et réhabilitation thermique du bâtiment 006	Phase	Éch:	Date: 06/11/2025
	3 quater rue des prés 76190 YVETÔT	Tél: 02 35 96 98 50 Fax: 02 35 96 98 11	Coupes	REL	M305_258AT76	07



	ATELIER 970 / Honnet & Gosselin		Réaménagement et réhabilitation thermique du bâtiment 006	Phase	Éch:	Date: 06/11/2025
	3 quater rue des prés 76190 YVETÔT	Tél: 02 35 96 98 50 Fax: 02 35 96 98 11	Façades	REL	M305_258AT76	08



Façade Est
1:100



Façade Nord
1:100

	ATELIER 970 / Honnet & Gosselin		Réaménagement et réhabilitation thermique du bâtiment 006	Phase	Éch:	Date: 06/11/2025
	3 quater rue des prés 76190 YVETÔT	Tél: 02 35 96 98 50 Fax: 02 35 96 98 11	Façades	REL	M305_258AT76	09

Commentaire :



ATTESTATION D'ASSURANCE



Votre interlocuteur
ASQUA-BTP
1B RUE DU PETIT CLAMART
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

SAS QUALICONSULT IMMOBILIER
1B RUE DU PETIT-CLAMART
VELIZY PLUS
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Portefeuille : 201242284

☎ 01 40 83 11 83
📠 01 40 83 76 40

Votre contrat

RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE

Vos références

Contrat
11450130004

Référence client
0899602220

ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que :

SAS QUALICONSULT IMMOBILIER
1B RUE DU PETIT-CLAMART
VELIZY PLUS
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

a souscrit pour son compte, le contrat n° **11450130004** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison des dommages causés aux tiers, du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat, décrites au verso de ce document.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable du **01/01/2026 au 01/01/2027** sous réserve du règlement de la prime émise ou à émettre et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Paris le **19/12/2025**

Pour la société :

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre.
TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460.
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le code des assurances.

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE



DOMAINES	MISSIONS
AMIANTE	- o Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux ou démolition (immeuble bâti / infrastructures routières - réseaux / équipements) - o Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant-vente - o Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante - liste A et ou B - o Assistance à rédaction du Dossier technique amiante, - o Assistance à rédaction du Dossier amiante partie privative (DAPP) - o Contrôle de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante - o Contrôle visuel après travaux de traitement des matériaux contenant de l'amiante - o Analyse ponctuelle en recherche d'amiante - o Mesure d'empoussièrement amiante
PLOMB	- o Diagnostic plomb avant travaux ou démolition - o Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) - o Mesure de la concentration de plomb dans les poussières au sol (avant / après travaux - hors DRIPP) - o Analyse ponctuelle en recherche de plomb dans les matériaux
DECHETS	o Diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative DPEMD (arrêté du 26/03/2023)
RADON	o Dépistage radon
VENTE - LOCATION	- o Etat de l'installation intérieure d'électricité - o Etat de l'installation intérieure de gaz - o Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - o Etat relatif à la présence d'insectes xylophages (autres que termites) et parasites dans le bâtiment - o Etat des risques et pollutions, - o Mesurage Loi Carrez, - o Mesurage Loi Boutin, - o Etats des lieux (loi 89-462) hors réglementation « Logements décents »+B36 - o Chiffrage remise en état après état des lieux de sortie - o Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro, - o Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (loi Scellier),
ANALYSES PONCTUELLES	- o Analyse ponctuelle caractérisation de la silice cristalline. - o Analyse ponctuelle en caractérisation des hydrocarbures (C10 – C40) - o Analyse ponctuelle en recherche de zinc - o Analyse ponctuelle en recherche de Fibres Céramiques Réfractaires, - o Caractérisation des HAP dans les enrobés - o Analyse ponctuelle caractérisation de mâchefer
EAU	- o Analyse ponctuelle potabilité de l'eau - o Analyse d'eau recherche de plomb - o Etat relatif à la présence et concentration de légionelles (réseau d'eau) - o Diagnostic de conformité de l'installation d'Assainissement non collectif - o Vérification du raccordement d'installation au réseau d'assainissement collectif
ENERGIE	- o Diagnostic de performance énergétique, - o Audit énergétique réglementaire selon le Décret N° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation.
PREVENTION DES RISQUES AMIANTE ET PLOMB	- o Conseil et assistance à la rédaction de note des procédures à mettre en œuvre, et aide à la gestion et suivi documentaire pour la protection des travailleurs et du public, lors de la réalisation de travaux sur des ouvrages susceptibles de contenir du plomb et/ou de l'amiante; - o Conseil dans le domaine de la prévention des risques amiante et plomb, à l'occasion de la rédaction de pièces écrites ou de réalisation de travaux.

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ


CERTIFICAT DE QUALIFICATION


Certificat de compétences Diagnosticteur Immobilier



Certificat diagnosticteur immobilier numérique

N° CPDI3912 Version 014

Je soussigné, Pierre-François TRILLAT, Responsable activités certifications d'I.Cert, atteste que :

Madame THIERRY Elodie

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 01/07/2021 - Date d'expiration : 30/06/2028
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 01/07/2021 - Date d'expiration : 30/06/2028
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 05/12/2021 - Date d'expiration : 04/12/2028
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 12/12/2021 - Date d'expiration : 11/12/2028
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 11/07/2021 - Date d'expiration : 10/07/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

 Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée en scannant le QR code ou à l'adresse suivante : <https://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Valide à partir du 31/03/2026.

 Pierre-François TRILLAT
 Responsable activités certifications d'I.Cert


[1] Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.

 Certification de personnes
 Diagnosticteur
 Portée disponible sur www.icert.fr

 I.Cert – Immeuble Pentagone 2 – 6 rue d'Ouessant
 35760 Saint-Grégoire


CPE DI FR 11 rev23

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT QUE DANS SON INTÉGRALITÉ